

Les CEE, quel avenir pour un dispositif au cœur de la transition énergétique?

LILLE le 24/09/2020

Programme



09H00 - Accueil - Introduction et objectifs de la journée

Pascal DUMOULIN – Vice-Président, ATEE Hauts de France, Groupe NORD-PAS DE CALAIS

09h10 - Le contexte régional de l'efficacité énergétique

Herminie DE FREMINVILLE – Référente Industrie, ADEME Hauts de France

09h40 – Point sur la 4^{ème} période CEE et impact de la crise sanitaire.

Grégory CHEDIN – ADEME - Coordinateur CEE

Julie PISANO – ATEE – Club CEE

10h40 - Concertation pour la 5^{ème} période :

❖ **Retour sur les études « évaluation du dispositif CEE » et « étude gisements »**

Grégory CHEDIN – ADEME - Coordinateur CEE

❖ **Retour sur les propositions d'évolutions du dispositif CEE des adhérents ATEE**

Marc GENDRON – ATEE – Délégué Général du Club CEE

11h40 - La place des CEE dans le plan de relance post covid.

❖ **La rénovation énergétique**

Marc GENDRON – ATEE – Délégué Général du Club CEE

❖ **Le plan de relance industrie**

Grégory CHEDIN – ADEME - Coordinateur CEE

12h15 – Conclusion

L'Association Technique Énergie Environnement

- Association indépendante
- Créée en 1978
- Plus de 2200 adhérents
- 13 délégations régionales

- Favoriser la maîtrise de l'énergie dans les entreprises et les collectivités.
- Aider les utilisateurs d'énergie à mieux connaître les actions possibles pour économiser et bien gérer l'énergie.
- Concourir à l'objectif national de lutte pour la réduction des gaz à effet de serre, tout en préservant les équilibres technico-économiques des filières.

➔ L'ATEE est force de proposition autour de 6 thèmes pour faire progresser la maîtrise de l'énergie dans le respect de l'environnement

Club Biogaz

- Tarifs de rachat de l'électricité produite, agriculture et biogaz, canalisations dédiées, réinjection dans le réseau de gaz naturel, réglementation des installations classées,...

Club Power to gas

- 3 groupes de travail : Technologies, Economie, Réglementation

Club C2E – Certificats d'économies d'énergie

- Groupes de travail sectoriels et procédures
- Rédaction des FOS, fiches techniques et explicatives
- Questions/réponses, FAQ, Mémento...

Département Efficacité énergétique

- Carrefour d'échanges sur les bonnes pratiques et les retours d'expériences

Club Stockage d'énergies

- Veilles technique, technologique, économique, réglementaire, fiscale
- Groupes de travail spécialisés ; Réalisation d'études et enquêtes,...

Club Pyrogazéification

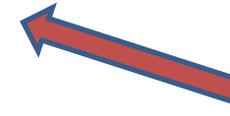
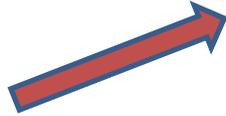
- 3 groupes de travail : Technologies, Economie, Réglementation

➔ L'ATEE édite un bimensuel d'actualités de l'énergie de 32 pages



L'ATEE
dans la Région
HAUTS DE FRANCE





**37 Avenue du Mal de Lattre de Tassigny
59350 – SAINT ANDRÉ LEZ LILLE
03 20 63 42 66
npc@atee.fr**

Nombres d'adhérents

Situation à fin mars 2020

210 adhérents au total

(2200 au niveau national)

47 Structures P. Morales [72 adhérents (33 Représentants + 39 Agents)]

138 Adhérents P. Physiques [dont 7 "Réfèrent Énergie"]

➤ Représentation des 6 Clubs de Spécialisation de l'ATEE



❖ Représentation du Club Biogaz au  des Hauts de France et pour  Méthana

➤ Organisation de réunions et visites techniques

- Métha'Form (Besoins de formations en méthanisation)
- Froid industriel & fluides frigorigènes
- CEE (périodiquement)
- Chaleurs fatales
- Visites : Eurotunnel – CVE Halluin – Récupération "chaleur grise" Valenciennes

➤ Prochaines Manifestations



- Autoconsommation électrique (Solaire, éolien & cogénération) - de nouveaux débouchés ?
- MDE dans les bâtiments du tertiaire - Décret "tertiaire" 2019
- Traitement des eaux industrielles – Recherche de l'adéquation énergétique et environnementale

Organisation :



Président :
Jordan TESSE



Vices- présidents :
Pascal DUMOULIN



Hubert DELÉARDE



Délégués Régionaux :
Hubert WULLENS



Yves ZANGERLIN

Membres du Bureau :

- **Christophe ACHTE** (Défense Nationale)
- **Vincent BONNET** (Be.Green / Baudalet)
- **Jean-Luc BRULIN** (Ex-ADEME)
- **François-Xavier CALLENS** (CD2E)
- **Michel COENE** (DALKIA)
- **Yann GIBORY** (EDF)
- **Damien GROSSEAU** (Pôlenergie)
- **Tanguy LEDOUX** (CCIR Hauts de France)
- **Bruno SARDINHA** (DREAL Hauts de France)
- **Éric SÉNÉCHAL** (CETIM)
- **Benoît TYRION** (PR Bio)

→ Évolutions à venir après le regroupement avec le Groupe PICARDIE



SOUTIEN ADMINISTRATIF DE L'ATEE HDF



**PARTENAIRES
de L'ATEE
en
HAUTS DE FRANCE**



Maîtrise Energétique des Entraînements Electriques

Programme

09H00 - Accueil - Introduction et objectifs de la journée

Pascal DUMOULIN – Vice-Président, ATEE Hauts de France, Groupe NORD-PAS DE CALAIS



09h10 - Le contexte régional de l'efficacité énergétique

Herminie DE FREMINVILLE – Référente Industrie, ADEME Hauts de France

09h40 – Point sur la 4^{ème} période CEE et impact de la crise sanitaire.

Grégory CHEDIN – ADEME - Coordinateur CEE

Julie PISANO – ATEE – Club CEE

10h40 - Concertation pour la 5^{ème} période :

❖ Retour sur les études « évaluation du dispositif CEE » et « étude gisements »

Grégory CHEDIN – ADEME - Coordinateur CEE

❖ Retour sur les propositions d'évolutions du dispositif CEE des adhérents ATEE

Marc GENDRON – ATEE – Délégué Général du Club CEE

11h40 - La place des CEE dans le plan de relance post covid.

❖ La rénovation énergétique

Marc GENDRON – ATEE – Délégué Général du Club CEE

❖ Le plan de relance industrie

Grégory CHEDIN – ADEME - Coordinateur CEE

12h15 – Conclusion



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Récupération de chaleur fatale et Efficacité énergétique

HAUTS DE FRANCE

CONTEXTE HAUTS DE FRANCE

Conso Régionale: 200 TWh/an

2016-2019

Projection TRI: /2 en 2050

➤ **708 GWh**

Territoire de référence Chaleur fatale

➤ **140 millions investissements**

10 TWh/an

➤ **30 millions ADEME et 20 millions
FEDER**

Dont 4 TWh à Dunkerque

Industriels, investissez dans la performance énergétique

UNE DÉMARCHE LOGIQUE ET PROGRESSIVE



1 AVANT TOUTE CHOSE : CONNAÎTRE

- Pour avoir une connaissance complète des besoins et des consommations d'énergie dans l'entreprise.
- Pour dresser un plan d'actions en matière d'efficacité énergétique.



L'AUDIT ÉNERGIE = des gains potentiels de **10 %** à **25 %** de la facture énergétique annuelle de l'entreprise.

2 AGIR SUR L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

- Pour consommer moins et mieux : l'énergie la moins chère est celle que l'on ne dépense pas.



Installer un **variateur électronique de vitesse** pour adapter la production au besoin réel d'air comprimé permet de baisser la consommation jusqu'à **15 %**.

3 RÉCUPÉRER LA CHALEUR FATALE

- Pour bénéficier d'une énergie déjà payée !



109,5 TWh de chaleur fatale rejetés en industrie, soit **36 %** de la consommation de combustibles de ce secteur.

4 PASSER LE CAP DU RENOUELABLE : INTÉGRER UNE NOUVELLE ÉNERGIE

- Pour avoir une visibilité sur vos coûts de production.
- Pour bénéficier de technologies éprouvées.
- Pour gagner en performance environnementale.



ACCÉLÉREZ LA RENTABILITÉ DE VOTRE INVESTISSEMENT AVEC LE FONDS CHALEUR

**FONDS
CHALEUR**
DE LADEME

Articulation CEE Fonds Chaleur

Aide Fonds Chaleur à la récupération de chaleur fatale :

Pas d'aide forfaitaire, uniquement par analyse économique



Énergie valorisée < 6 GWh/an :

- Si fiche d'opération standardisée → **pas éligible** au Fonds Chaleur
- Si dossier spécifique → **soit** CEE **soit** Fonds Chaleur *Courrier attestant du renoncement à une aide complémentaire CEE*

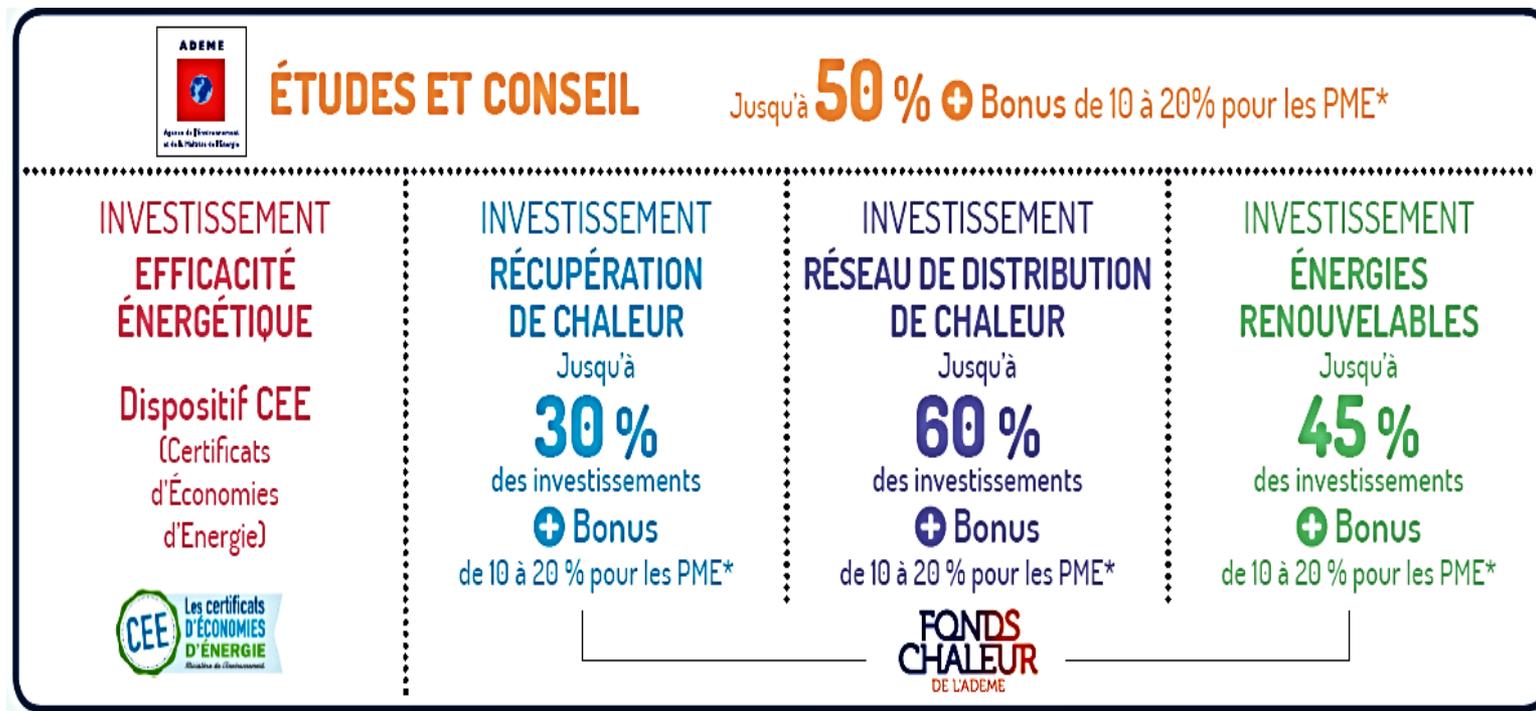


Énergie valorisée > 6 GWh/an : **Articulation CEE/Fonds Chaleur**

Articulation = L'aide Fonds Chaleur tiendra compte de l'aide CEE (prix fixe de 5,5 €/MWh.Cumac)

Courrier attestant du volume de CEE, en MWh cumac, contractualisé avec le délégataire ou l'obligé retenu

Articulation CEE Fonds Chaleur



ARCELOR GRANDE SYNTHE



Gaz de coke
29 GWh torchés

- Gaz sidérurgiques 10 TWh
- 3 TWh DK6
- 5 TWh process

28 GWh Valorisés sur
Gd Synthe

- 8 MW
- 8 000 t CO2 évités

Total réseau: 8%
des enjeux

- 1,5 TWh non valorisés
- TIGA – EPOS

BETHUNE ET GAZ DE MINES

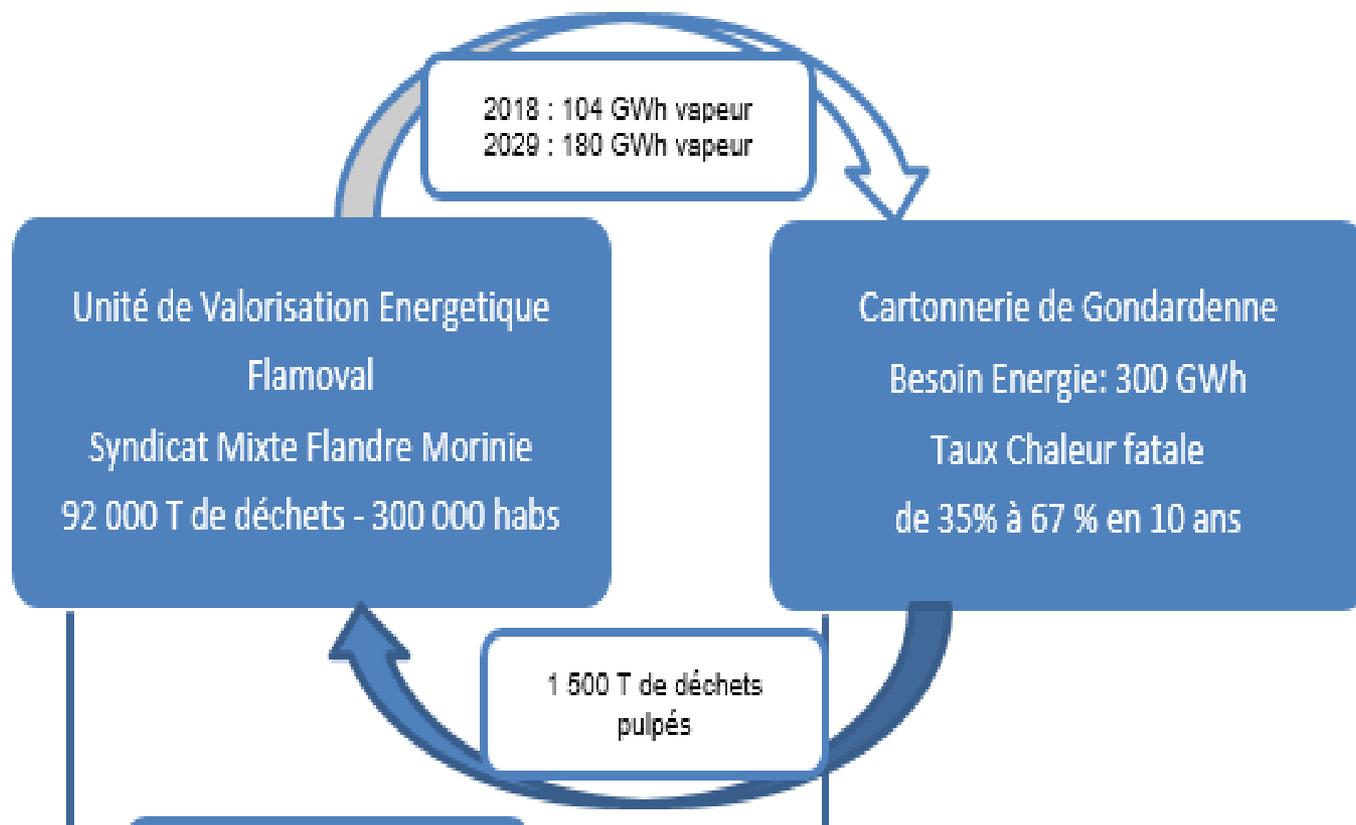
32 km de réseau (+ 19 km)
Taux EnR et R 71 %
4 023 équivalent logements (+2 165)
9 321 t CO2 évités

GAZ DE
MINES
30 GWh

CVE
31 GWh

Cogé et gaz
naturel
25 GWh

Cartonnerie de Gondardennes et Flamoval



En savoir +

Performance énergétique en industrie: vidéo et plaquette

<http://www.ademe.fr/industriels-investissez-performance-energetique>

Plan de relance

www.ademe.fr **rubrique: Appels à Projets**

Technologies de récupération d'énergie: site ADEME-CETIAT dédié

www.recuperation-chaaleur.fr

Dépôt des demandes d'aides:

<https://agirpouurlatransition.ademe.fr/>

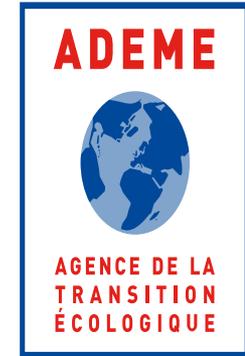


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté

Égalité

Fraternité



PÔLE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE HAUTS DE FRANCE

- **Herminie de FREMINVILLE** – coordinatrice du pôle, référente Industrie
- **Cédric ALVERA** - animateur énergie collectivités/mobilisation des professionnels du bâtiment
- **François BOISLEUX** - animateur énergies renouvelables/adaptation climat/air
- **Florent DUPUIS** - ingénieur énergies renouvelables /bâtiment
- **Christophe ROGER** - animateur réseaux de chaleurs / biomasse/EnR électrique et EMR
- **Patrick ALFANO** - Coordinateur Communication / Citoyenneté / Rénovation énergétique de l'Habitat
- **Florent TANIÈRE**: Animateur programme SARE

Programme

09H00 - Accueil - Introduction et objectifs de la journée

Pascal DUMOULIN – Vice-Président, ATEE Hauts de France, Groupe NORD-PAS DE CALAIS

09h10 - Le contexte régional de l'efficacité énergétique

Herminie DE FREMINVILLE – Référente Industrie, ADEME Hauts de France



09h40 – Point sur la 4^{ème} période CEE et impact de la crise sanitaire.

Grégory CHEDIN – ADEME - Coordinateur CEE

Julie PISANO – ATEE – Club CEE

10h40 - Concertation pour la 5^{ème} période :

❖ Retour sur les études « évaluation du dispositif CEE » et « étude gisements »

Grégory CHEDIN – ADEME - Coordinateur CEE

❖ Retour sur les propositions d'évolutions du dispositif CEE des adhérents ATEE

Marc GENDRON – ATEE – Délégué Général du Club CEE

11h40 - La place des CEE dans le plan de relance post covid.

❖ La rénovation énergétique

Marc GENDRON – ATEE – Délégué Général du Club CEE

❖ Le plan de relance industrie

Grégory CHEDIN – ADEME - Coordinateur CEE

12h15 – Conclusion

Rappels sur le Dispositif général

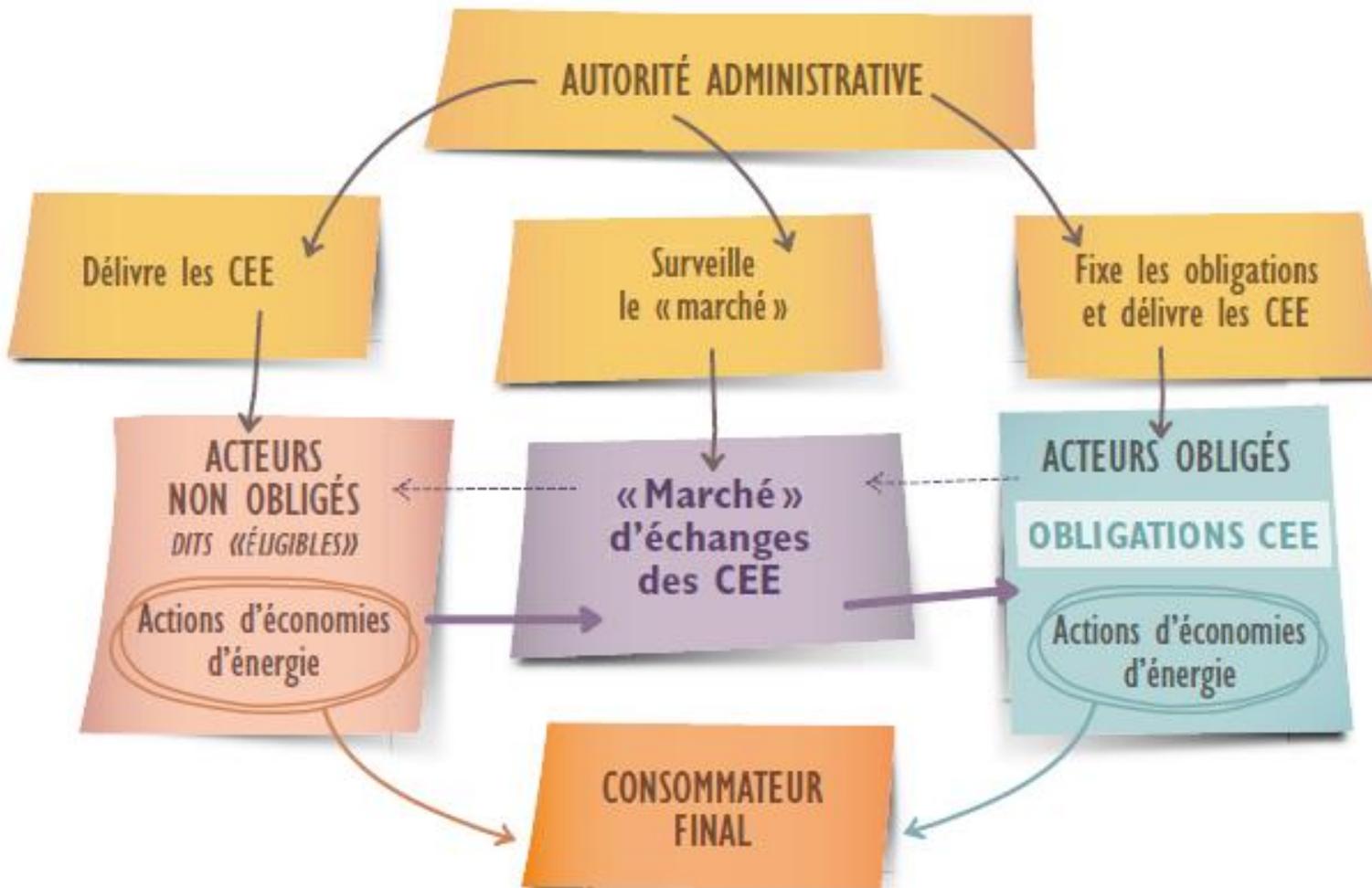
- ❑ Un dispositif innovant lors de sa création,
 - Introduit par la **Loi POPE** en 2005 (articles 14 à 17 de la loi n°2005-781)
 - Pour réaliser des **économies d'énergie finale**
 - Dans le **secteur diffus**: résidentiel, tertiaire, industrie, agriculture, réseaux et transport

- ❑ L'Etat impose,
 - aux fournisseurs d'énergie et distributeurs de carburants: **les obligés** de faire réaliser des économies d'énergie aux consommateurs.
 - **Les bénéficiaires : ménages, collectivités, entreprises...**
 - Cette obligation est matérialisée par des Certificats d'Economies d'Energie: **les CEE**

- ❑ D'autres acteurs non obligés peuvent obtenir des CEE pour leurs opérations d'économies d'énergie: **les éligibles**

- ❑ Éligibles et obligés peuvent échanger des CEE sur **le marché CEE**

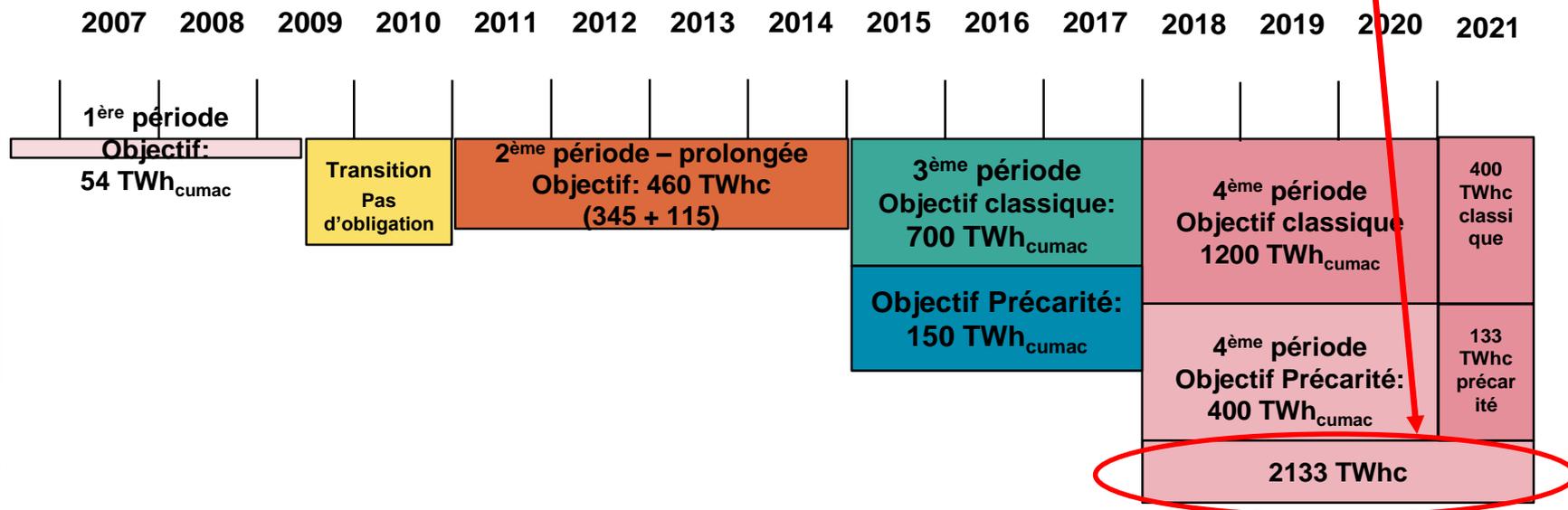
Schéma fonctionnel des acteurs du dispositif



Dispositif CEE

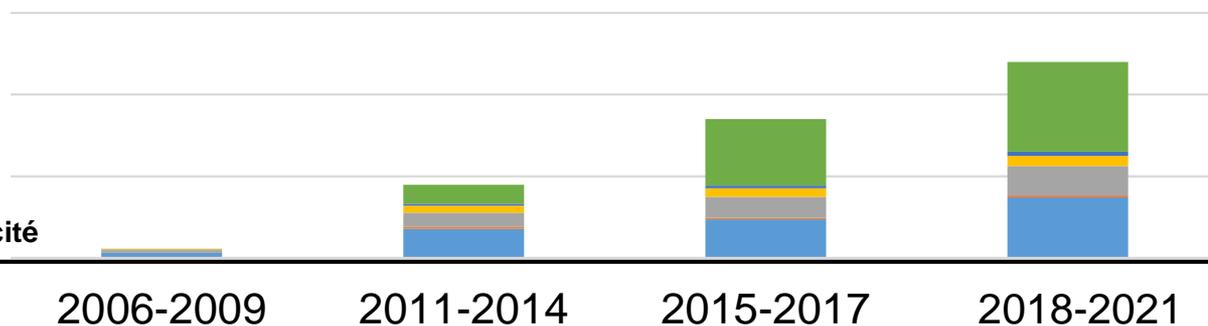
Périodes et obligations

Année supplémentaire pour la P4



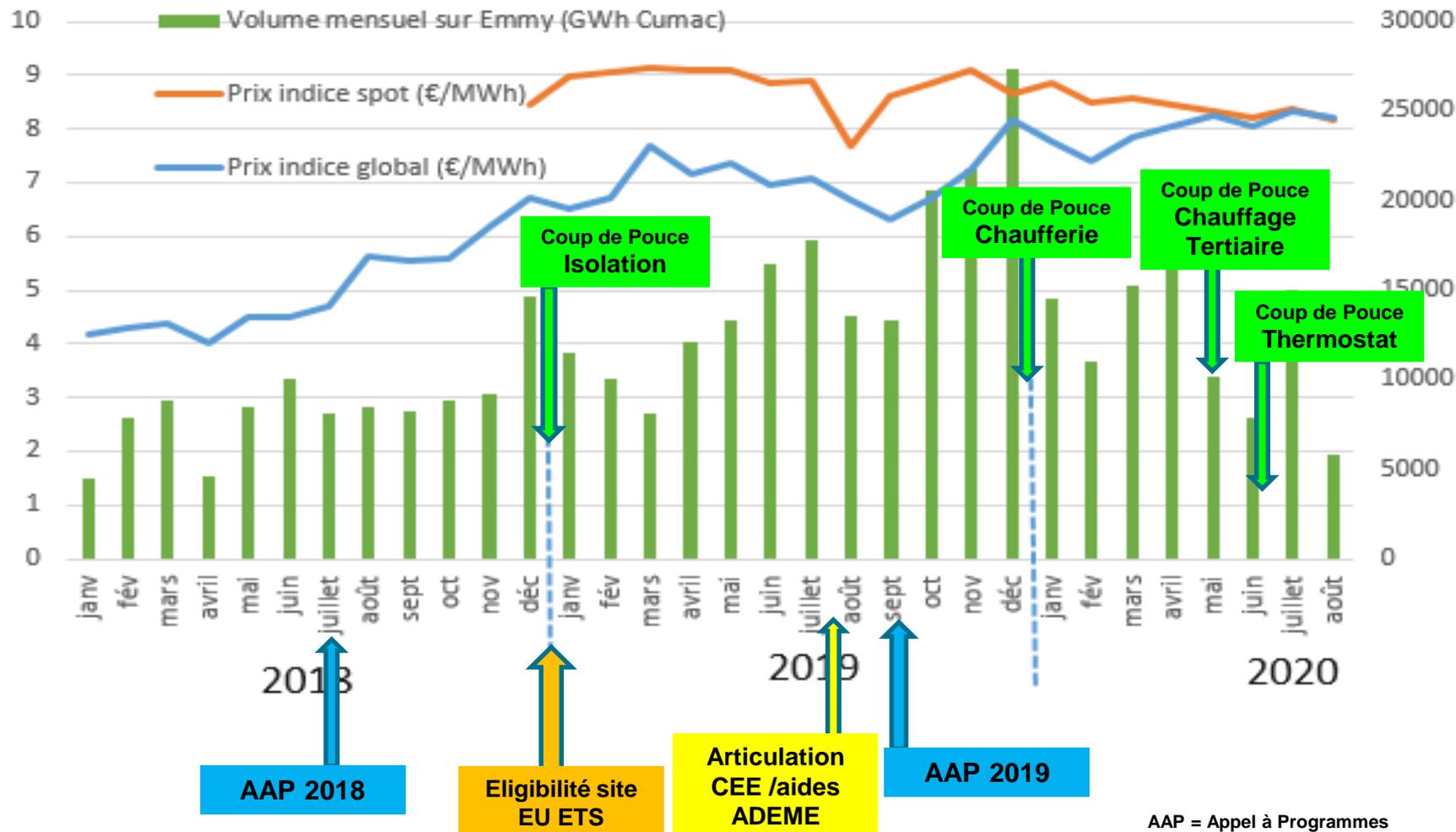
- carburants
- Chaleur et froid
- fioul
- gaz
- GPL
- électricité

Obligations (par énergie)



Prix/Volume/nouvelles règles/bonifications

Prix et volume mensuel CEE standard



Élargissement du dispositif CEE aux installations EU-ETS

- Rendue possible par une disposition ajoutée dans la loi « PACTE » publiée le 22 mai 2019 qui a donné le cadre législatif nécessaire à cette expérimentation *via* son article 143 modifiant comme suit l'article L. 221-7 du code de l'énergie (version consolidée).
- Pour les actions d'économies d'énergie du secteur EU-ETS, la demande de CEE ne peut se faire que **dans le cadre d'une opération spécifique**
- L'opération donne lieu à des économies d'énergie pour **des activités éligibles à la délivrance de quotas d'émission de gaz à effet de serre gratuits ou pour la production de chaleur**
- **L'installation classée est couverte par un système de management de l'énergie (certification ISO 50001 : 2018)**
- Les économies d'énergie théoriques, inscrites dans le dossier, **seront validées par des mesures ex-post réalisées par le demandeur. La durée de mesurage est effectuée sur une durée minimale de 6 mois**
- **Le temps de retour sur investissement doit être supérieur à 3 ans** pour que l'opération soit éligible. Dans ce calcul, la valorisation des quotas d'émission de GES alloués gratuitement doit être pris en compte pour les installations EU-ETS.
-
- Certaines fiches standardisées ont été reprises pour les sites EU-ETS sous la forme de "**lignes directrices**" (**LD-ETS**), moyennant une adaptation de certains éléments comme les durées de vie, les situations de référence, les durées et protocoles de mesurage, les modes de calcul des économies d'énergie, etc.

Articulation CEE et aides ADEME

Généralités

Depuis le 1^{er} Août 2019 : articulation possible CEE/Fonds Chaleur
Règle générale : Pas d'articulation en cas d'aide forfaitaire

- [Décret 2019-1320 du 9 Décembre 2019](#)
- Règles d'articulation fixées par filières (réseaux, chaleur fatale...) du Fonds Chaleur dans les [fiches descriptives des conditions d'éligibilité](#) – *encore en cours d'élaboration pour certaines filières*
- Articulation ≠ Cumul : cumul laisse entendre "CEE max + Fonds Chaleur max", alors que dans la majorité des cas, quand l'articulation des deux est possible, **l'aide Fonds Chaleur est diminuée après prise en compte des CEE.**

Les "Coups de pouce"

4 coups de pouce actifs et une consultation en cours. Des prolongations ont été obtenues jusqu'à la fin de la P4 pour le chauffage et l'isolation:

Coup de pouce « Chauffage » et « Isolation »

Depuis le début de l'année 2019-jusqu'au 31 décembre 2021

Coup de pouce « Chaufferie avec rénovation performante de bâtiments résidentiels collectifs »

Depuis le 2 avril 2020- jusqu'en 2021 et à la date d'achèvement d'ici le 31 décembre 2024.

Coup de pouce "Chauffage des bâtiments tertiaires"

Depuis le 20 mai 2020- jusqu'en 2021 et la date d'achèvement d'ici le 31 décembre 2022.

Coup de pouce « Thermostat avec régulation performante »

Depuis le 25 juin 2020

Consultation en cours sur un futur coup de pouce lié à une **rénovation performante des maisons individuelles** et pour l'extension au **changement de chaudière gaz par des énergies renouvelables** dans le dispositif concernant les bâtiments résidentiels collectifs

Chaque demandeur des certificats d'économies d'énergie (CEE) est signataire de la "charte d'engagement" relative au coup de pouce ad hoc

Les programmes

- **75 programmes en cours** (comprenant le coup de pouce ALVEOLE), soit environ **196 TWhc pour 1051 Millions €**
- Prolongation en cours de certains programmes se terminant fin 2020.
- Les programmes se terminant mi 2021 feront l'objet d'une évaluation d'ici l'été prochain.
- Rehaussement du plafond des programmes à 266TWhcumac pour la 4e période.
- **Audit des programmes :**
 - Les conventions prévoient que la DGEC peut demander la réalisation d'audit à la charge du programme,
 - Un système d'audit sera mis en place à compter de 2020 afin de s'assurer que la mise en œuvre du programme répond bien aux conditions énoncées dans la convention,
 - L'information sera fournie prochainement aux porteurs des programmes retenus,
 - Environ 25% des programmes en cours seront audités dès l'année 2020.
- ❖ **Le catalogue des programmes:**

<https://www.ecologie.gouv.fr/cee-programmes-daccompagnement>

Les 3 derniers programmes validés:

- ❖ **Prêts Economies d'Énergie (PEE)**, est porté par **Bpifrance Financement**. Il permettra **de garantir et bonifier près d'un millier de Prêts Economies d'Énergie (PEE)** de montant unitaire entre 10 000€ et 500 000€ d'ici fin 2025 destinés aux petites et moyennes entreprises (PME) dans des conditions préférentielles, pour un volume total de 137,5 M€
- ❖ **Le programme ACTEE 2**, dans la continuité et l'amplification du programme ACTEE 1 (2018-2021) vise à aider **les collectivités à mutualiser leurs actions, à agir sur le long-terme et ainsi planifier les travaux de rénovation énergétique** tout en réduisant leurs factures de chauffage. Le déploiement de ce programme sur tout le territoire repose sur une implication forte des collectivités territoriales volontaires. Le volume de certificats d'économies d'énergie délivré dans le cadre du programme ACTEE 2 n'excède pas 20 TWh cumac sur la période 2020-2023 ce qui correspond un budget de 100 M€.
- ❖ **Le programme ADVENIR 2**, porté par **l'Avere France** et avec l'appui de son partenaire technique Eco CO2, vise à promouvoir **l'installation de bornes de recharges intelligentes sur le territoire français** via une aide financière (matériel et installation), permettant le développement des infrastructures de recharge en voirie, en parking des flottes et des véhicules des salariés d'entreprise et d'autres personnes publiques, et en parking résidentiel partagé via les particuliers, les bailleurs sociaux et les syndicats. Le budget est d'un montant maximal de 100 millions d'euros HT pour la période 2020-2023.

Les programmes portés par l'ATEE



Boostez votre
performance énergétique
avec l'ISO 50001

Et recevez la prime PRO-SME*n*

Le Programme PRO-SME_n

- Objectif : soutenir financièrement les organisations qui mettent en place un **Système de Management de l'Énergie conforme à la norme ISO 50001**, en leur versant **une prime**
=> accélérer le déploiement de la norme ISO 50001 sur le territoire national
- **2 sessions du Programme**
 - Une 1ère session s'est déroulée de 2016 à 2018 (5 millions € distribués)
 - **La session actuellement en cours (fonds 20 millions €) ira jusqu'à fin 2022.**
- Le Programme est géré par l'ATEE. Le fonds est alimenté par EDF qui, en contrepartie reçoit des certificats d'économies d'énergie.

La prime PRO-SME_n

Combien ?

- Prime égale à 20% des dépenses énergétiques annuelles des sites certifiés ISO 50001
- La prime va jusqu'à 40.000 euros

Pour qui ?

- Entreprises : tous secteurs et toutes tailles
- Etablissements publics et collectivités

Comment ?

Sur demande
Sur présentation du certificat ISO 50001 obtenu après le 1.1.2018 et avant le 1.10.2022

Avancement du Programme

Objectif : 465 primes PRO-SME_n distribuées d'ici octobre 2022

- **par comparaison :**
770 certificats ISO 50001 en cours de validité fin 2018 en France (cf. ISO survey)
- **au 1^{er} septembre 2020 : 167 demandeurs de la prime**
dont 60 % dans l'industrie
nouveau : regain d'intérêt d'entreprises du tertiaire (cf. décret tertiaire)

Comment demander la prime ?

Etape 1

Inscription

Un **questionnaire** à remplir et envoyer à l'ATEE

à télécharger sur www.pro-smen.org

Date limite de dépôt
AVANT
le 30 juin 2022

Etape 2

Demande de prime

Une fois certifié ISO 50001,
Un **formulaire "Demande d'aide"** est à remplir et envoyer à l'ATEE + pièces justificatives

Un **délai de 18 mois** est autorisé entre l'Etape 1 et l'Etape 2

Date limite de dépôt :
AVANT le 1^{er} octobre 2022

Validation
et
délivrance
de la prime
par virement

Fin du programme
31 Décembre 2022

Exemples de bénéficiaires de la prime

- Entreprises industrielles : **ST Hubert, Bonduelle, Laiterie de St Malo, Castmetal, Electrolux Professional, Valeo vision, Egger panneaux, Aubert et Duval, OTIS...**
- Entreprises autres secteurs : **Parc Astérix, Le Bon Marché, Orange, Hôtel St James (92), SEA TPI (data center), Distribeaune (E.Leclerc)...**
- Collectivités : **Département de la Gironde, CCAS de Limoges, Lorient agglo...**
- Hôpitaux : **Charles Perrens (Agen) – Lariboisière (AP-HP), CH Rodez...**
- Divers : **Logirep, Aéroports de Lyon, Mutuelle Bleue,...**

Pour en savoir plus



• www.pro-smen.org



- Comment demander la prime
- Formulaire de demande
- Conditions d'obtention, délais etc.
- FAQ



Contact : pro-smen@atee.fr



Programme financé par :



La formation des Référents Énergie dans l'industrie



Le Programme "PROREFEI"

Un programme porté par :



En collaboration avec :



Programme financé par :



Optimisons
nos
énergies

PROREFEI
La formation des référents
énergie dans l'industrie

LES ACTEURS PROREFEI

Porteur du Programme :



Programme soutenu par :



Programme financé par :



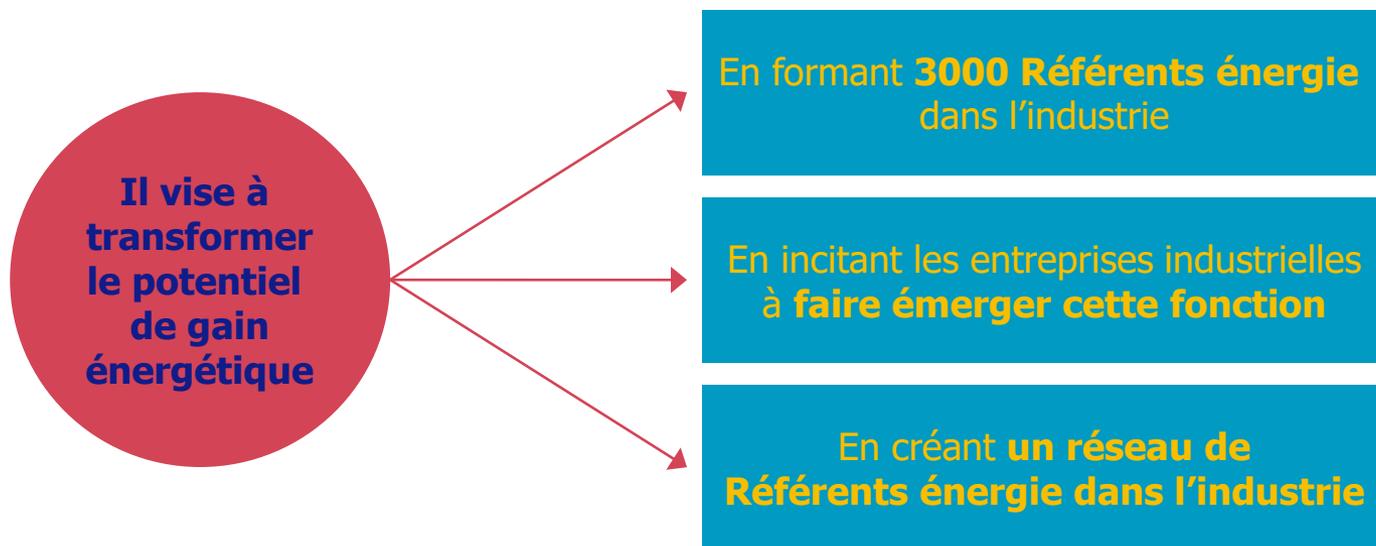
PROREFEI C'EST ÉGALEMENT

- 12 organismes de formation
- 50 formateurs habilités

• Objectifs du programme PROREFEI

Optimiser la performance énergétique sur chaque site industriel

PROREFEI est un programme de montée en compétences dédié aux salariés de l'industrie en charge de l'efficacité énergétique afin de mettre en place un management de l'énergie performant et durable.



Le parcours de formation

Parcours multimodal

1

MOOC

Fondamentaux de l'énergie – 6 heures

2

Stage en présentiel

2 jours

L'inscription au stage permet de bénéficier d'un tuteur pendant le Mooc

3

Accompagnement individuel en situation de travail

sur plusieurs semaines

Accessible après le stage uniquement.

+

Modules complémentaires

Accessible à tout public, que vous soyez déjà inscrit au programme ou non



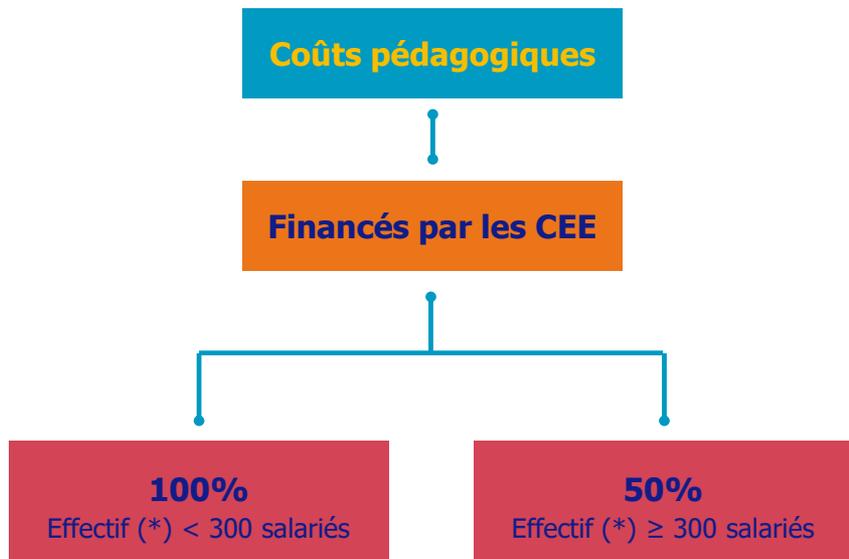
Des sessions partout en France

Des sessions de stage présentiel ou distanciel programmées partout en France

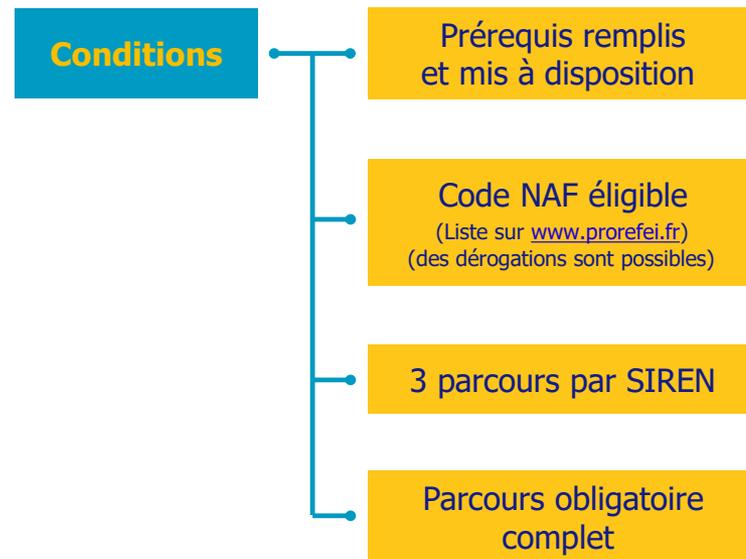


➤ En métropole mais **également**
dans les Caraïbes et depuis fin
2019 à l'**Île de la Réunion**

• Le FINANCEMENT



(*) : SIREN



- **Les chiffres PROREFEI**

+ de 700

inscrits à la
formation

+ de 400

entreprises
engagées



Les témoignages sur

<https://www.youtube.com/channel/UC3cyCspMe446uVfmv1OEW3w>

Les résultats de la 4^{ème} période

(sources lettre DGEC, août 2020)

Volume de CEE délivrés et en cours d'instruction

Au 1^{er} août 2020 :

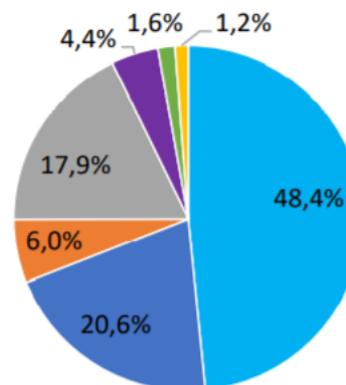
CEE classique :

- 1794 TWhcumac ont été délivrés depuis le début du dispositif.
- 1178 TWhcumac ont été délivrés depuis le 1er janvier 2015.
- 542 TWhcumac ont été délivrés depuis le 1er janvier 2018.
- le stock de demandes en cours d'instruction s'élève à 94,1 TWhcumac.

CEE précarité :

- 599 TWhcumac ont été délivrés depuis le 1er janvier 2016 (et donc depuis le début du dispositif).
- 424 TWhcumac ont été délivrés depuis le 1er janvier 2018.
- le stock de demandes en cours d'instruction s'élève à 120,0 TWhcumac.

**CEE CL+PE délivrés par secteur
(opérations standardisées et spécifiques)**



Les résultats de la 4^{ème} période

CEE délivrés : typologie par type de déposant et d'opération

Entre le 1^{er} janvier 2018 et le 31 juillet 2020 :

CEE classique et précarité :

- 27,4 TWhcumac à des collectivités territoriales et 17 TWhcumac à des bailleurs sociaux ;
- 85,4 % obtenus dans le cadre d'opérations standardisées, 5,3 % via des opérations spécifiques, et 9,3 % via des programmes d'accompagnement.

CEE classique :

- 23,6 TWhcumac à des collectivités territoriales et 1,5 TWhcumac à des bailleurs sociaux ;
- 80 % obtenus dans le cadre d'opérations standardisées, 4,7 % via des opérations spécifiques, et 15,3 % via des programmes d'accompagnement.

CEE précarité :

- 3,8 TWhcumac à des collectivités territoriales et 15,5 TWhcumac à des bailleurs sociaux ;
- 92 % obtenus dans le cadre d'opérations standardisées, 6,1 % via des opérations spécifiques, et 1,9 % via des programmes d'accompagnement.

Les fiches suivantes représentent 75% de ces volumes délivrés :

Référence	Intitulé de l'opération standardisée	%
IND-UT-117	Système de récupération de chaleur sur un groupe de production de froid	20,89%
BAR-EN-101	Isolation de combles ou de toitures	8,99%
BAR-TH-160	Isolation d'un réseau hydraulique de chauffage ou d'eau chaude sanitaire	7,48%
BAR-EN-103	Isolation d'un plancher	7,14%
BAR-EN-102	Isolation des murs	5,03%
IND-UT-121	Matelas pour l'isolation de points singuliers	3,72%
BAR-EQ-111	Lampe à LED de classe A+ (< 01/10/2017) Lampe de classe A++ (> 01/10/2017)	2,71%
BAR-TH-106	Chaudière individuelle à haute performance énergétique	2,13%
AGRI-TH-104	Système de récupération de chaleur sur groupe de production de froid hors tanks à lait	2,09%
IND-UT-116	Système de régulation sur un groupe de production de froid permettant d'avoir une haute pression flottante	2,08%
BAR-TH-104	Pompe à chaleur de type air/eau ou eau/eau	1,97%
IND-BA-112	Système de récupération de chaleur sur une tour aéroréfrigérante	1,84%
BAT-TH-139	Récupération de chaleur sur groupe de production de froid	1,82%
IND-UT-102	Système de variation électronique de vitesse sur un moteur asynchrone	1,78%
RES-CH-108	Récupération de chaleur fatale pour valorisation sur un réseau de chaleur ou vers un tiers (France métropolitaine)	1,75%
BAT-EN-103	Isolation d'un plancher	1,49%
IND-UT-129	Presse à injecter tout électrique ou hybride	1,48%
BAT-TH-146	Isolation d'un réseau hydraulique de chauffage ou d'eau chaude sanitaire	1,33%

Les CEE à la veille de la 5^{ème} période

- ❖ Un dispositif incontournable des politiques énergétiques françaises
 - 2 133 TWhc en P4 soit 533 TWhc/an;
 - Un coût de 3 à 4 Md€/an pour les énergéticiens à répercuter sur les offres d'énergies;
 - Une industrialisation des travaux de rénovation thermique;

- ❖ Un marché qui reste tendu et des prix toujours élevés

- ❖ Le développement d'offres bonifiées et de programmes pour atteindre les objectifs P4

- ❖ Un dispositif critiqué
 - Complexité administrative
 - Efficience en matière d'économies réellement générées;
 - Coûts sur les énergies;
 - Non qualité de chantier de rénovation;
 - Captation de la valeur CEE par des intermédiaires commerciaux;
 - Fraudes;
 - Distorsions de concurrence entre fournisseurs.

... Et pourtant, une volonté forte des politiques de s'appuyer sur les CEE pour aider à une sortie de crise rapide.

Une production un peu en deçà des objectifs 4^{ème} période

Rappels 4^{ème} période CEE :



Période du 1/01/2018 au 31/12/2021

Objectif : 1 600 TWhcumac en CEE classique et 533 TWhc en CEE précarité
soit 2 133 TWhc sur la période, soit 44 TWhc/mois



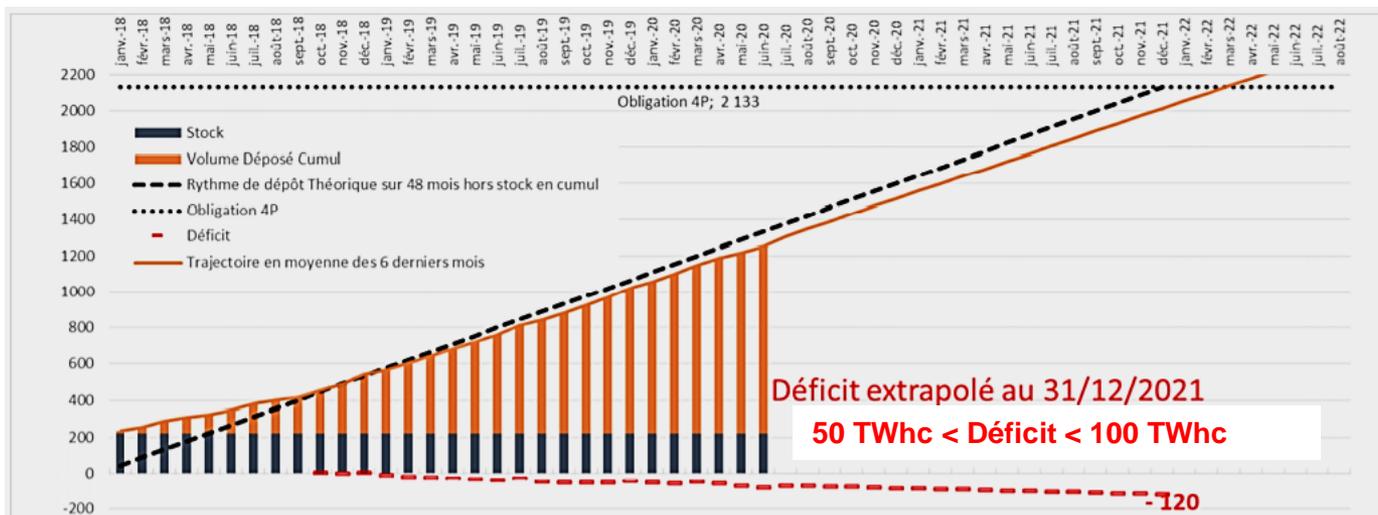
Depuis fin 2018 nous sommes quasiment au rythme de production nécessaire à l'atteinte des objectifs.



Le niveau de dépôts de dossiers pour le mois de juillet 2020 semble reprendre un rythme normal et établit de plus un nouveau record avec 54.8 TWhc contre 54.2 TWhc pour le mois de décembre 2019.

Un impact COVID 19 double : sur la production et sur la baisse de l'obligation

- ➔ La crise sanitaire à eu un impact sur la consommation des énergies avec des baisses notables de consommation notamment -75% de carburant, de -2% à -4% sur l'électricité et le gaz => Une répercutions sur le niveau d'obligation que l'on estime entre 30 et 40 TWhc
- ➔ La crise sanitaire et le confinement à eu un impact sur la production des CEE
➔ Un baisse de la production de l'ordre de 100 TWhc



- ➔ Au final nous devrions terminer la période au mieux à l'équilibre au pire avec quelques dizaine de TWhc de déficit. Dans tous les cas il y aura très peu de stocks de CEE

Programme

09H00 - Accueil - Introduction et objectifs de la journée

Pascal DUMOULIN – Vice-Président, ATEE Hauts de France, Groupe NORD-PAS DE CALAIS

09h10 - Le contexte régional de l'efficacité énergétique

Herminie DE FREMINVILLE – ADEME Hauts de France ATEE

09h40 – Point sur la 4^{ème} période CEE et impact de la crise sanitaire.

Grégory CHEDIN – ADEME - Coordinateur CEE

Julie PISANO – ATEE – Club CEE



10h40 - Concertation pour la 5^{ème} période :

❖ Retour sur les études « évaluation du dispositif CEE » et « étude gisements »

Grégory CHEDIN – ADEME - Coordinateur CEE

❖ Retour sur les propositions d'évolutions du dispositif CEE des adhérents ATEE

Marc GENDRON – ATEE – Délégué Général du Club CEE

11h40 - La place des CEE dans le plan de relance post covid.

❖ La rénovation énergétique

Marc GENDRON – ATEE – Délégué Général du Club CEE

❖ Le plan de relance industrie

Grégory CHEDIN – ADEME - Coordinateur CEE

12h15 – Conclusion

L'évaluation du dispositif CEE



Calendrier de réalisation

- Étude réalisée entre novembre 2018 et novembre 2019



Période regardée

- Bilan limité aux opérations délivrées avant mai 2018 -> Pas de vision complète de la période P3
- Travail sur fichiers anonymisés, difficulté à caractériser pleinement les bénéficiaires
- Taux de réponse à l'enquête en ligne relativement faible (hors ménages)
- Taux d'acceptation des visites limitée dans les secteurs tertiaires et industriels
- Calculs des économies d'énergie limités aux informations disponibles lors des visites

Les chiffres clés de l'évaluation



4 millions
de lignes
analysées



3 enquêtes



4 réunions COPIL



370
visites



40 000
questionnaires
envoyés
800 passages
de la Poste



70 entretiens



Résultats de l'enquête en ligne

Le dispositif vu par les bénéficiaires

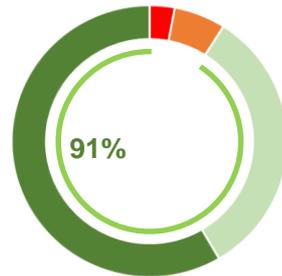
Satisfaction et économies d'énergie

« Etes-vous satisfait de la qualité de réalisation de vos travaux d'économie d'énergie ? »

- Non, pas du tout
- Non, pas vraiment
- Oui, tout à fait
- Oui, plutôt



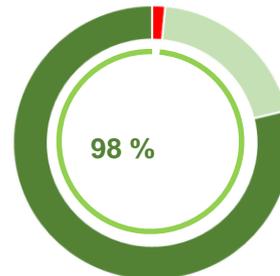
Particuliers



Nb réponses 2 176



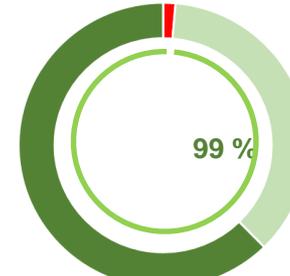
Bailleurs sociaux



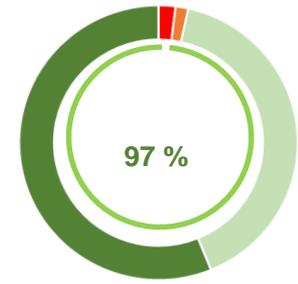
66



Industrie

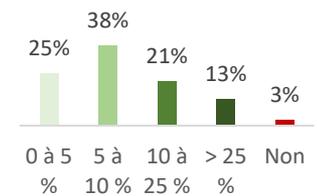
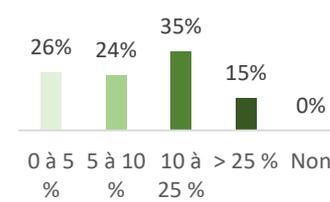
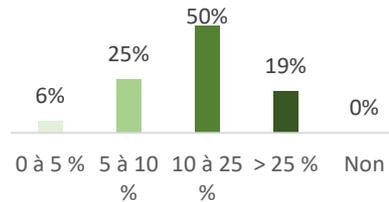
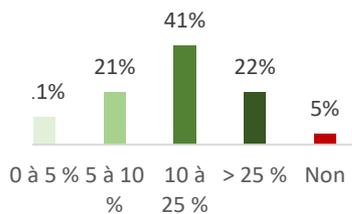


Tertiaire



146

Pensez-vous que cette opération a permis d'économiser de l'énergie ?

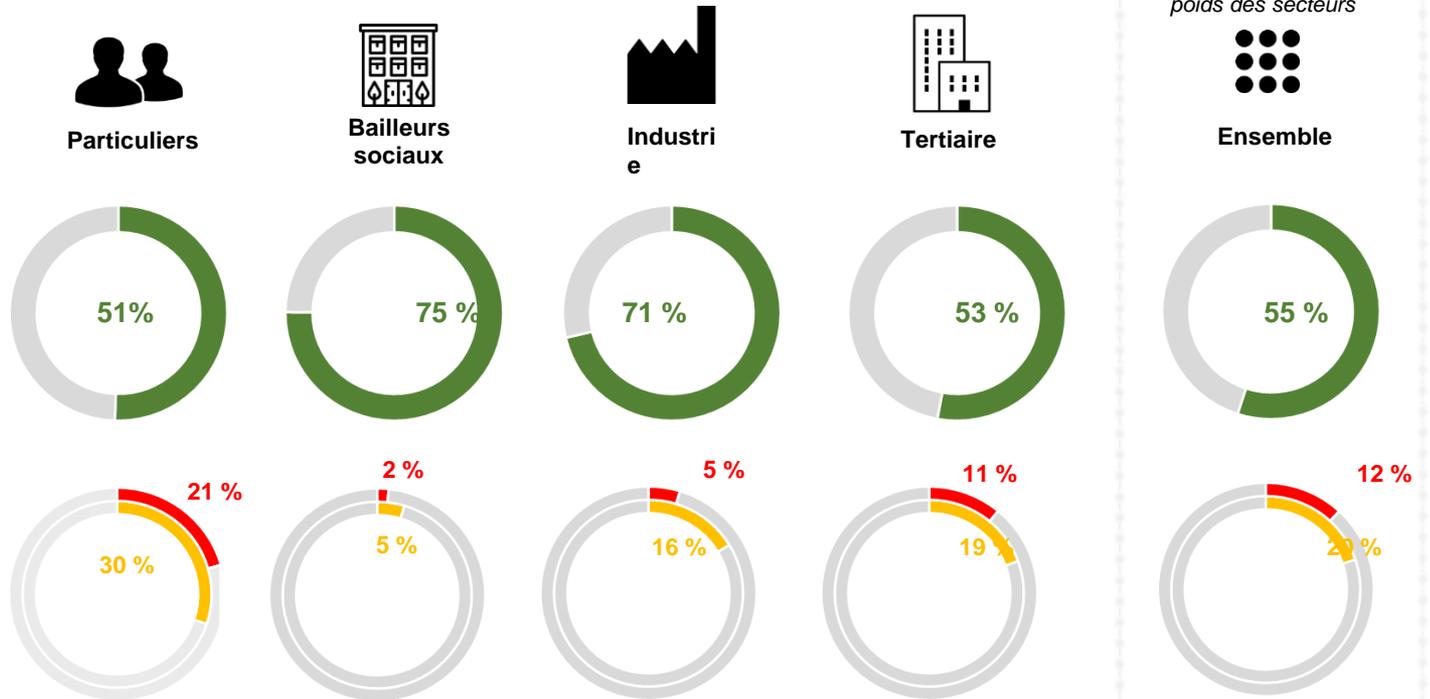


Incitation de l'aide CEE

Effet déclencheur
= l'aide a emporté la décision de travaux

Effet d'aubaine
= l'aide n'a eu aucune influence sur les travaux

Valeurs pondérées selon le poids des fiches (répartition P2-P3)



- **Certain** : uniquement réponses « Non, pas du tout »
- **Incertain** : Certain + réponses « Non, pas vraiment »

aux questions : l'aide a-t-elle permis de faire :
- des travaux de meilleure qualité ?
- des travaux plus importants ?
- des travaux que vous n'auriez pas pu faire autrement ?

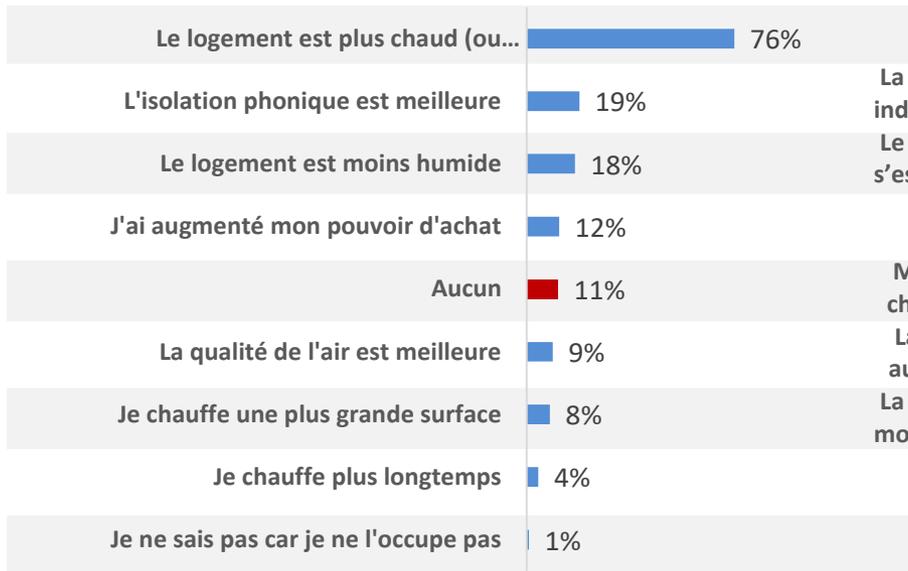
Autres impacts

« Quels ont été les autres impacts des travaux ? »



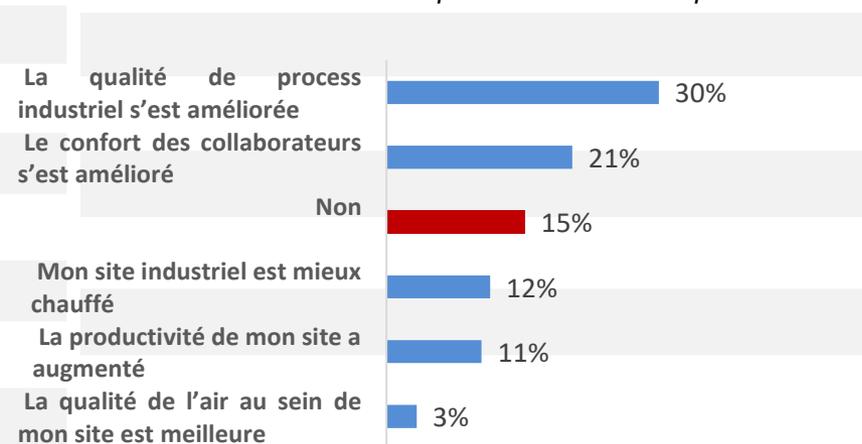
Particuliers

Part des répondants déclarant que...



Industrie

Part des répondants déclarant que...



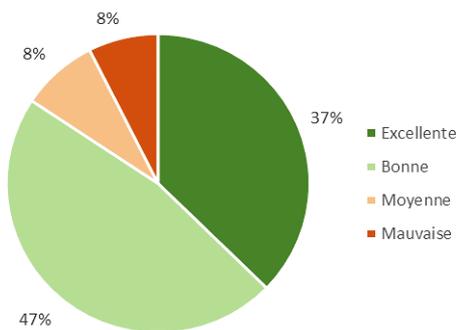


Retour sur les visites bénéficiaires

Qualité de mise en œuvre

« Comment jugez-vous la qualité de la mise en œuvre des travaux ? »
Par l'intervenant SOLIHA ou BURGEAP ayant réalisé la visite Retour sur les visites bénéficiaires

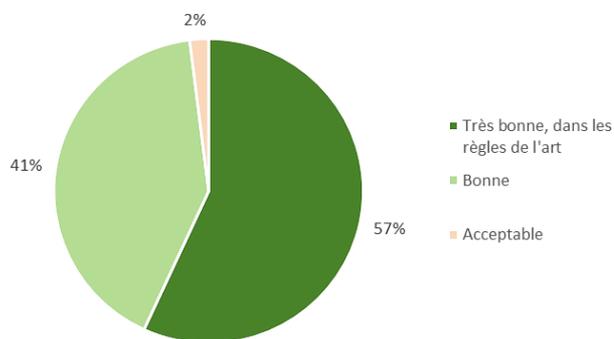
Particuliers



Nombre de visites : 268

84%

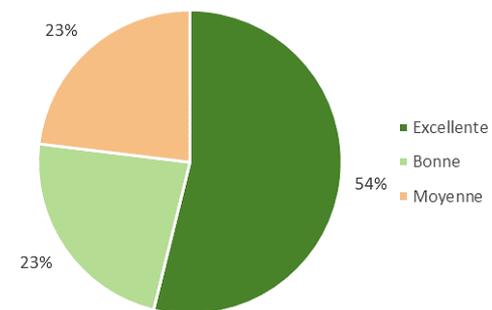
Industrie



Nombre d'opérations : 51

98%

Tertiaire

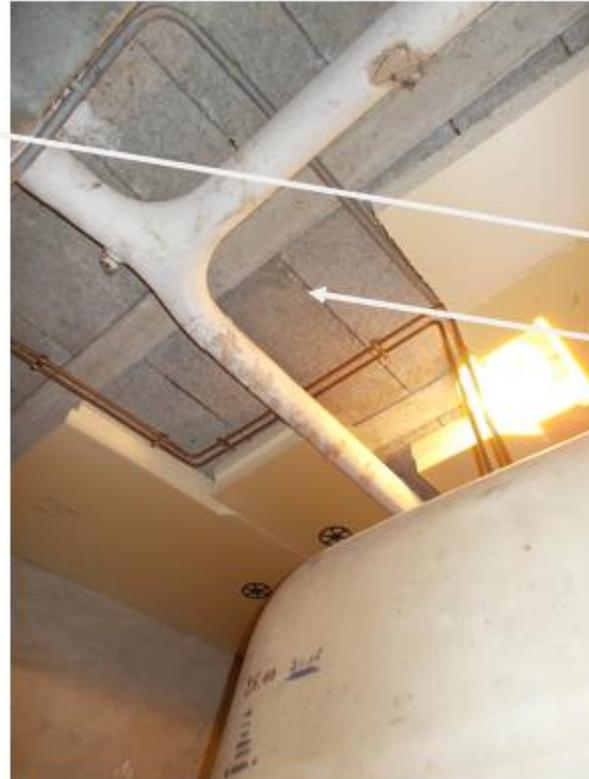


Nombre de visites : 14

67%

Retour sur les visites chez bénéficiaires

Exemple de dysfonctionnement
Fiche de cas : plancher bas – maison individuelle



Les poses d'isolants ne sont pas du tout bien finies, laissant parfois de larges surfaces non couvertes.

Retour sur les visites bénéficiaires

Les économies calculées

Pour chaque visite, la quantification des économies d'énergie a été faite selon **4 modes**, en fonction des informations disponibles.

kWhc fiche

Forfait CEE de l'opération standardisée issu de la base EMMY

kWhc théorique

Forfait recalculé à partir des variables constatées (surface, rythme de fonctionnement...)

kWhc recalé

Forfait recalculé à partir des variables réelles ou constatées ET en remplaçant dans la formule de calcul les hypothèses par des valeurs constatées sur le terrain

kWhc réel

Quantification des économies réelles à partir des factures énergétiques (ou des données de comptage, corrigées de la rigueur climatique - pour le résidentiel)

Montant en kWh cumac par m ² d'isolant en fonction de la zone climatique			X	Surface d'isolant (m ²)
H1	H2	H3		S
1700	1400	900		

Exemple sur fiche BAR-EN-101

Par exemple, pour les fiches isolation le gain se calcule ainsi :

avec $Gain = \Delta U_p \times DJU_{moyen} \times 24h \times 0,7 / \eta$
 U_p le coefficient de transmission de la paroi
 η le rendement de l'installation de chauffage



L'efficacité du dispositif

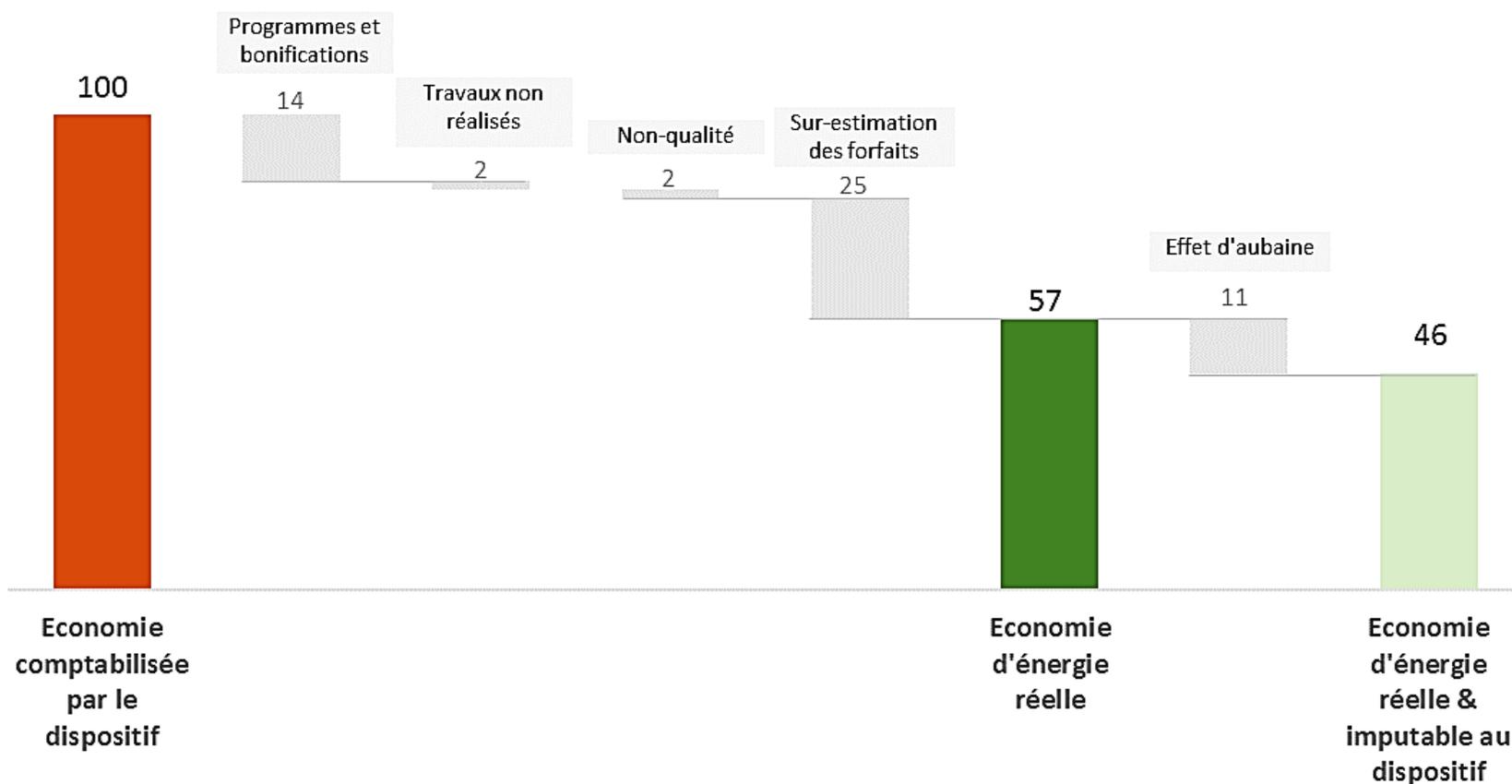
L'efficacité du dispositif

Sur la base des visites terrain (tous secteurs)

Seulement 46% d'économies réelles seraient imputables au dispositif (tous secteurs confondus).

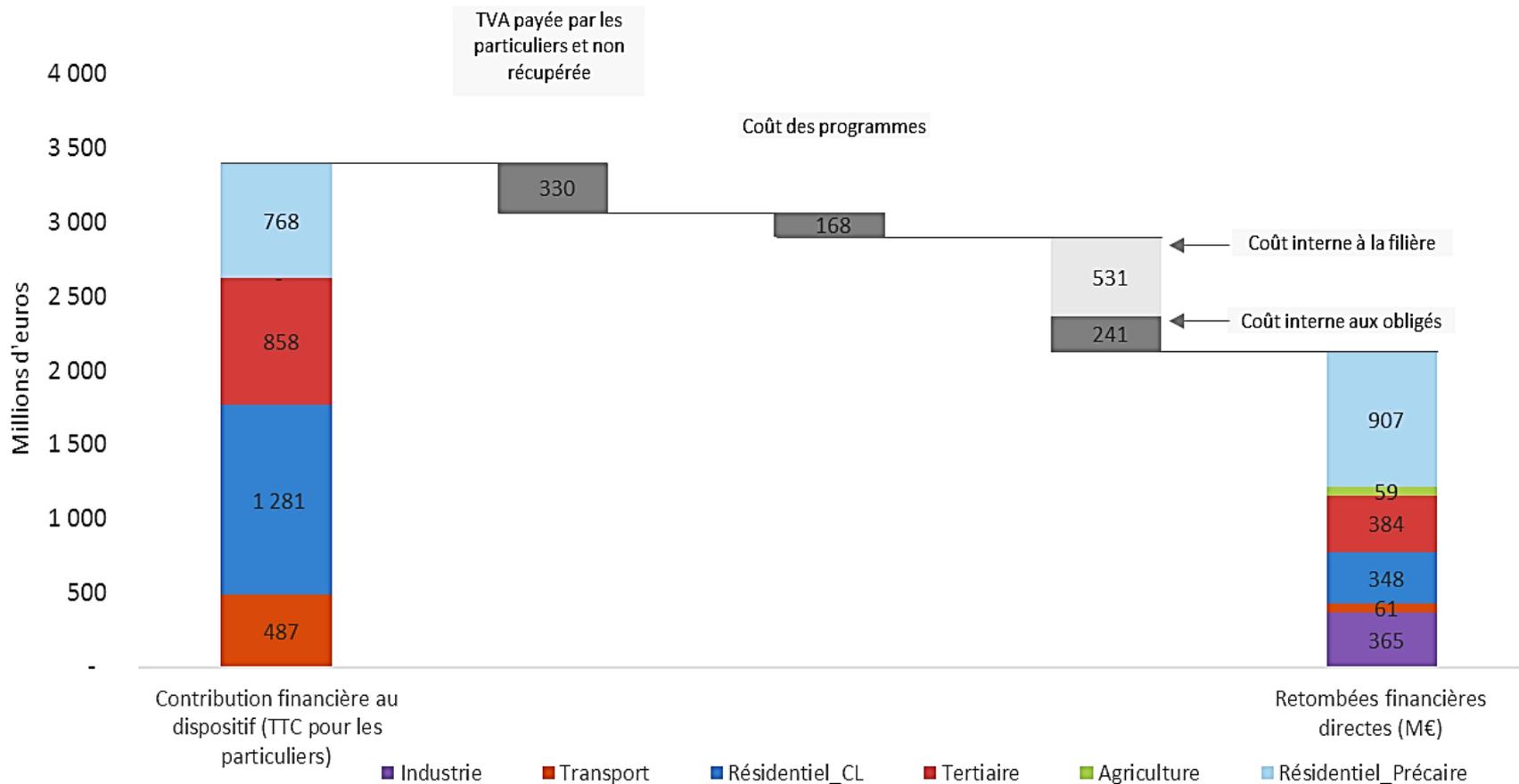
La surestimation des forfaits des fiches est le principal facteur contributif.

Les bonus et programmes ne génèrent pas directement d'économies.



Vision P3 - Décomposition des flux

Sur 3 années



Enseignements évaluatifs principaux

- 3 Mds d'€ de travaux d'efficacité énergétique (versus un CA de 22 Mds €/an pour la rénovation énergétique dans le résidentiel).
- 3 000 ETP/an directement créés ou maintenus grâce au dispositif (via la filière de production des CEE)
- Environ 17 000 emplois/an en emplois indirects soutenus (filière installateurs).
- Gain de confort dans 75 % des cas chez les ménages
- Modernisation des outils de production dans le secteur industriel avec parfois amélioration du confort et de la sécurité des employés

Les impacts du dispositif

- Au final, pour 1 € TTC payé par les ménages au travers des factures de rénovation énergétique...

0,61 €		Leur revient
0,16 €		TVA
0,06 €		Transfert vers Programmes + secteurs industriel, agricole
0,17 €		Filières des CEE



ENJEUX ET RECOMMANDATIONS

12 Enjeux

Stabilité des règles du dispositif

Rééquilibrer la gouvernance du dispositif

Fournir un socle d'information plus étendu

Améliorer les délais de réponse aux questions

Mieux articuler les approches territoriales avec le dispositif CEE

Améliorer l'appropriation des règles par les acteurs de la chaîne de production

Limiter les effets d'aubaine et maximiser l'effet levier du dispositif

Disposer de forfaits en phase avec les économies constatées sur le terrain

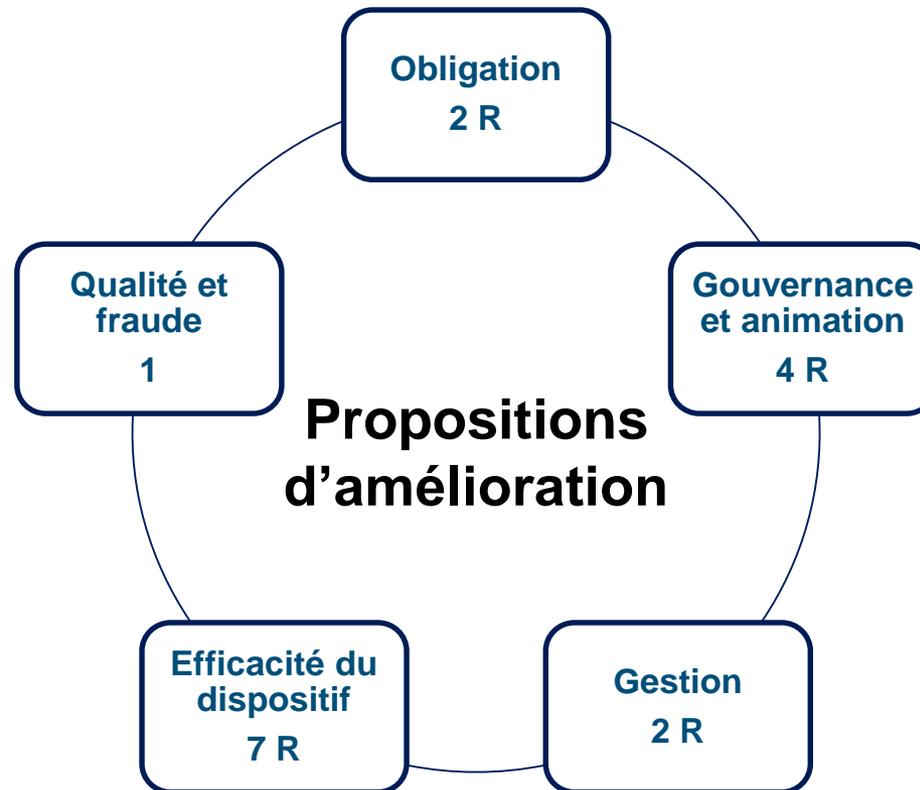
Diriger les financements vers les actions réellement les plus efficaces

Davantage toucher les logements en location

Encourager les rénovations globales

Renforcer la lutte contre la fraude et la non-qualité

16 Recommandations



Recommandations

Gouvernance et animation

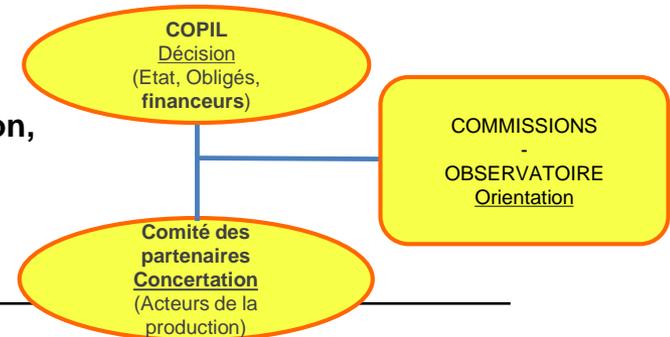
R1

Revoir l'organisation de la gouvernance du dispositif et accroître la concertation

ACTIONS SOUS- JACENTES

- Refondre la gouvernance du dispositif en distinguant les « décisionnaires » des « acteurs de la mise en œuvre »
- Besoins :
 - Un COPIL réunissant l'Etat, l'ADEME, des fédérations d'Obligés, et 4 à 5 principaux Obligés et des fédérations de bénéficiaires
 - Un « Comité des partenaires » regroupant les délégataires, les mandataires et les éligibles et des entreprises de contrôle
- 4 commissions pérennes autour des sujets clés :
 - opérations/fiches/qualité /contrôles,
 - résultats/impacts/gisement/programmation,
 - programmes,
 - Registre

Ces commissions pourraient constituer les grandes missions de l'observatoire



Recommandations

Gouvernance et animation

R2

Créer un Observatoire du dispositif pour suivre l'évolution des gisements, la production de statistiques sur le dispositif et la dynamique de travaux, et qui serait également en charge de l'évaluation des économies d'énergie réelles issues du dispositif.

**ACTIONS
SOUS-
JACENTES**

- **Confier la mission d'observatoire à un organisme ne portant pas d'intérêt au dispositif**
- **Solliciter régulièrement les Obligés, et de façon anonyme, pour obtenir la part du CEE dans leur prix de vente et identifier une évolution des stratégies de report.**
- **Lors de la période de réconciliation administrative, imposer aux délégataires de communiquer des éléments sur les sommes versées aux bénéficiaires finaux.**

R3

Augmenter les moyens de gestion du dispositif pour gagner en efficacité lors de questions posées à l'administration (processus de réponse formalisé, engagement sur délais de réponse...).

**ACTIONS
SOUS-
JACENTES**

- **Augmentation des moyens humains consacrés à la gestion du dispositif.**
- **Formaliser par écrit le processus de formulation des questions (par exemple : examen préalable de la réglementation, fourniture d'exemple précis, suggestion d'une réponse argumentée, sollicitation préalable des pairs, etc.), et le processus de réponse aux questions (et préciser le rôle de la DGEC, de l'ADEME, de l'ATEE, etc.)**

Recommandations

Gouvernance et animation

R4

Améliorer les synergies entre les financements CEE, les financements Action Logement (PIV) et les financements publics (ANAH, collectivités locales) pour accélérer les actions de rénovation énergétique du parc de logements privés.

**ACTIONS
SOUS-
JACENTES**

- **Identifier les freins et les leviers à la bonne articulation des dispositifs territoriaux d'aide à la rénovation de l'habitat privé sur les territoires (recensement de bonne pratiques, ateliers de travail territoriaux...)**
- **Proposer des pistes de solutions permettant de faire mieux fonctionner ensemble les différents dispositifs**

Recommandations

Gestion

R5

Travailler avec les acteurs de la filière à la simplification administrative du dispositif

**ACTIONS
SOUS-
JACENTES**

- Au travers de la commission « gestion » de l'observatoire, identifier les points de friction et travailler collectivement (administration et demandeurs) à l'identification des points de simplification des procédures pour amener la réglementation à évoluer.

R6

Pour les bénéficiaires particuliers, envoyer systématiquement un questionnaire papier après l'octroi de Certificats pour confirmer la réalité des travaux, limiter la fraude et enrichir la connaissance sur le mode de valorisation

Recommandations

Efficacité du dispositif

R7

Limiter l'aubaine financière que peut représenter le dispositif et notamment dans le secteur de l'industrie

**ACTIONS
SOUS-
JACENTES**

- **A partir d'une étude fine du coût moyen des travaux par opération, fixer un montant maximal de CEE par opération**
- **Limiter l'économie forfaitaire à un certain ratio de la consommation initiale du site bénéficiaire**
- **Suivre les évolutions du coût des travaux selon les opérations en consolidant les factures financées.**

R8

Evaluer périodiquement les économies réelles générées par les principales fiches afin de corriger le cas échéant le mode de calcul des forfaits

**ACTIONS
SOUS-
JACENTES**

- **Réaliser des audits approfondis d'opérations ayant bénéficié d'une aide CEE.**
- **Ces REX permettront d'alimenter la révision prévue des fiches prépondérantes à mi-parcours de la période (tous les 30 mois, si calquée sur la période de la PPE).**
- **La méthode de la présente évaluation pourrait constituer un premier socle méthodo.**

Recommandations

Efficacité du dispositif

R9

Maintenir un fonctionnement qui permette de conserver un ratio minimal d'économies d'énergie par MWh.Cumac comptabilisé dans le dispositif

**ACTIONS
SOUS-
JACENTES**

Fixer une valeur plafond pour les bonifications + programmes (discutée et partagée en amont d'une période) et s'y tenir.

R10

Réorienter une partie du dispositif sur les propriétaires bailleurs au travers d'une meilleure information

**ACTIONS
SOUS-
JACENTES**

- **Mise en place d'actions d'information et de sensibilisation en direction propriétaires bailleurs : via les syndicats et syndicats de copropriétés (pour le logement collectif) et des associations de propriétaires (UNPI, CNP...).**
- **Mise en place d'action d'information en direction des locataires avec l'ANIL, les associations et la CAF/MSA.**

Recommandations

Efficacité du dispositif

R11

Etudier une augmentation de la part de l'obligation « précarité énergétique » pour la cinquième période, afin de maximiser la part des économies d'énergie « additionnelles », c'est-à-dire celles ayant été directement provoquées par le dispositif.

**ACTIONS
SOUS-
JACENTES**

- Examiner l'augmentation de la part des CEE précarité dans l'obligation totale de la 5ème période

R12

Examiner la pertinence d'encourager des rénovations globales au travers de mécanismes plus incitatifs

**ACTIONS
SOUS-
JACENTES**

Créer des bonifications liées à l'utilisation des fiches d'opérations standardisées « rénovations globales » (MI et Copro), lorsqu'elles s'avèrent utiles.

Recommandations

Efficacité du dispositif

R13

Stimuler les opérations spécifiques dans l'industrie en apportant des garanties aux industriels et aux demandeurs

**ACTIONS
SOUS-
JACENTES**

- Apporter une première validation au demandeur lors du dépôt du dossier sur l'éligibilité de la demande
- Diminuer les temps de latence entre le PNCEE et l'ADEME lors de l'échange des informations

Recommandations

Qualité et fraude

R14

Lutter contre la fraude et la non qualité au sein du dispositif

**ACTIONS
SOUS-
JACENTES**

- Renforcer les contrôles a posteriori
- Encourager les demandeurs à s'inscrire dans une démarche d'autocontrôle
- Renforcer le label RGE imposé aux installateurs
- Faciliter la remontée des plaintes

Recommandations

Obligation

R15

Soumettre à obligation les consommations d'énergie des entreprises industrielles et agricoles, autres que les carburants (déjà soumis)

CONSTAT ET ANALYSE

- Le financement du dispositif se fait au travers de la réintégration des coûts de production et de gestion des CEE dans les prix de vente des énergies.
- Seulement, les fournisseurs ne répercutent ce coût que sur les secteurs dont les consommations d'énergie leur font porter une obligation, c'est-à-dire les ménages, le tertiaire et le transport
- Les secteurs industriel et agricole ne contribuent pas au dispositif mais en bénéficient

R16

S'engager à ne pas modifier les principales modalités d'application, notamment celles des fiches d'opérations standardisées et des bonifications durant chaque période d'obligation, *sous réserve des éventuelles évolutions réglementaires (règlements écoconception, obligation nationales, etc.) et de la recommandation R8*

CONSTAT ET ANALYSE

- Les changements de cap déstabilisent le système de production des CEE, génèrent risques et surcoûts et empêchent le développement de stratégies à moyen et long termes
- Demande forte de la part des professionnels d'une plus grande stabilité et d'une amélioration de la lisibilité du système



Étude des gisements CEE

Voir présentation ADEME

Agenda

09H00 - Accueil - Introduction et objectifs de la journée

Pascal DUMOULIN – Vice-Président, ATEE Hauts de France, Groupe NORD-PAS DE CALAIS

09h10 - Le contexte régional de l'efficacité énergétique

Herminie DE FREMINVILLE – ADEME Hauts de France ATEE

09h40 – Point sur la 4^{ème} période CEE et impact de la crise sanitaire.

Grégory CHEDIN – ADEME - Coordinateur CEE

Julie PISANO – ATEE – Club CEE

10h40 - Concertation pour la 5^{ème} période :

❖ Retour sur les études « évaluation du dispositif CEE » et « étude gisements »

Grégory CHEDIN – ADEME - Coordinateur CEE

❖ Retour sur les propositions d'évolutions du dispositif CEE des adhérents ATEE

Marc GENDRON – ATEE – Délégué Général du Club CEE

11h40 - La place des CEE dans le plan de relance post covid.

❖ La rénovation énergétique

Marc GENDRON – ATEE – Délégué Général du Club CEE

❖ Le plan de relance industrie

Grégory CHEDIN – ADEME - Coordinateur CEE

12h15 – Conclusion



Concertation sur les évolutions pour la 5^{ème} période

QUELQUES JALONS CLES

- 02/07/2020 : Webinaire de lancement de la concertation par le Club CEE .
- 08/07/2020 : Webinaire de Lancement de la concertation par la DGEC et diffusion d'une fiche concertation pour réaction
- Juillet/août 2020 : Consolidation de 405 contributions émanant de 52 acteurs du dispositif CEE.
- 09/09/2020 : Présentation de la synthèse par webinaire
- 10/09/2020 : Diffusion de la synthèse Word + Fichier Excel de toutes les contributions à la DGEC

NOS SOUHAITS

- Porter les propositions du plus grand nombre de nos adhérents.
- Permettre d'œuvrer pour une amélioration durable du dispositif des CEE.

Rappel de la méthodologie

Affectation de chaque adhérent dans un collège – fin juin 2020

Seuls les adhérents du Club CEE (570 personnes morales) ont participé à la concertation. Chaque adhérent en fonction de son profil a été affecté dans un collège : obligés, délégataires, éligibles, mandataires, installateurs/fournisseurs, bénéficiaires.

Collecte des sujets à traiter par collège – juillet 2020

Chaque membre du collège a remonté les sujets sur lequel il souhaitait contribuer, ces sujets pouvant être décrit dans le document de concertation de la DGEC ou non abordés par la DGEC. Les sujets sont remontés au club de manière nominative ou anonymisée et mis en ligne pour partage au sein de chaque collège.

Partage aux membres du collège et argumentation des propositions – juillet /août 2020

Chaque groupe de travail par collège a analysé la faisabilité de la mise en œuvre des propositions faite au sein du collège et a mesuré l'impact et les résultats attendus des propositions. Ce travail a été réalisé au travers d'un document Excel collaboratif sur le site de l'ATEE partagé au sein du collège.

L'ATEE réalise une synthèse de ces contributions – août/ septembre 2020

L'ATEE a rédigé une synthèse de l'ensemble des contributions.

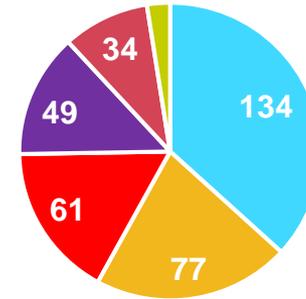
Trois livrables disponibles : la présentation PowerPoint, la synthèse pdf, un fichier Excel reprenant toutes les contributions.

Synthèse quantitative globale

- Sur 405 contributions de 54 acteurs, 364 répondent aux attendus de la fiche de concertation de la DGEC.

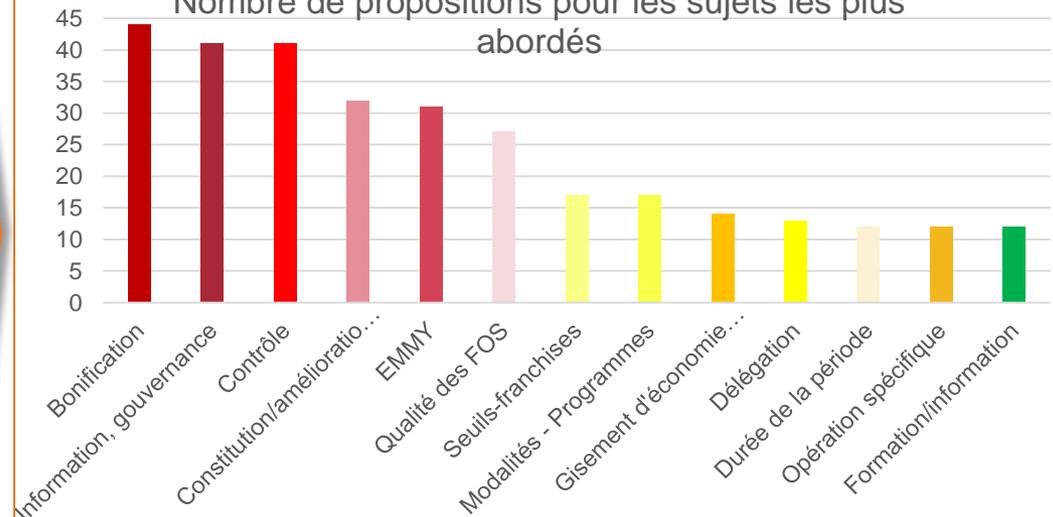
- Les acteurs ont contribué à tous les thèmes de la fiche concertation de la DGEC.
- La dématérialisation des dossiers et la signature électronique non abordées dans la fiche de concertation DGEC à fait l'objet de contributions de tous les collèges (Constitution/amélioration dossier CEE)
- Six thèmes constituent 59% des contributions

Nombres de propositions retenues par collège,
Total = 364



■ Obligés ■ Délégués ■ Eligibles ■ Mandataires ■ Installateurs ■ Bénéficiaires

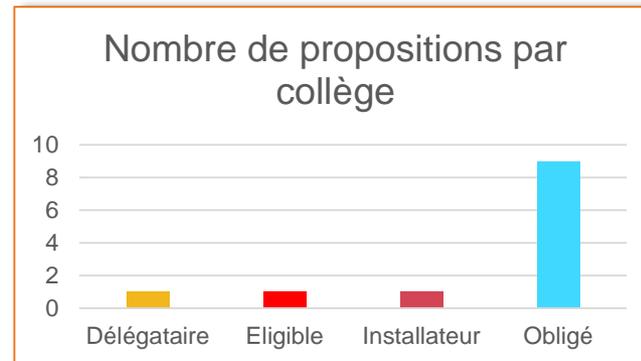
Nombre de propositions pour les sujets les plus
abordés



Synthèse qualitative par thème

Durée de la période

- Synthèse des contributions
- La durée de la période a été discutée notamment au sein du collège obligé. Les contributions sont en majorité favorables à l'établissement d'une durée de période minimale de 4 ans et à la fixation des règles de période dans le but d'établir une stratégie sur le long terme, à ce titre la notion de corridor d'obligation est repris plusieurs fois.
- Les collègues souhaitent définir le niveau d'obligation plus en amont afin de permettre une meilleure visibilité du dispositif.
- Les objectifs recherchés de ces contributions portent sur l'amélioration :
 - de la visibilité et de la stabilité du dispositif (gestion administrative, prix, éviter les business d'opportunités) ;
 - de l'organisation des acteurs, de leur anticipation dans la durée pour fiabiliser leurs prévisions budgétaires, de la structuration des moyens de production et d'un meilleur accompagnement des partenaires et des bénéficiaires.



Convergence du thème note /5



Matrice de synthèse

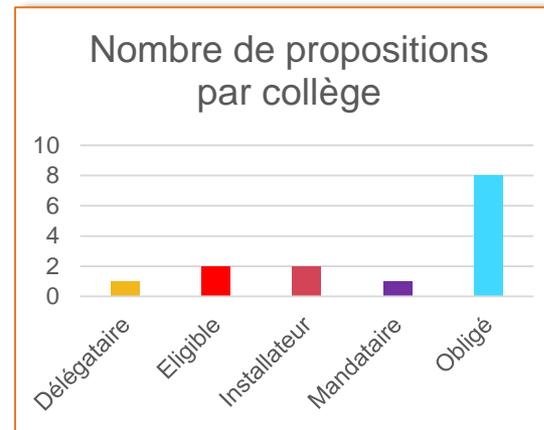
Visibilité pour la P6 \ Durée de la P5	A définir	2 ans	5 ans
4 ans	UIP Antargaz GEG Actis SA SPL ALEC Grenoble		
5 ans	Gaz de Paris		
Selon le calendrier législatif (PPE, SNBC) (P5 en 4 ans / P6 en 5 ans)	Armorine Anonyme	Anonyme	
Non défini			ENI

○ Eligibles ○ Installateurs/Fournisseurs ○ Obligés

Synthèse qualitative par thème

- Synthèse des contributions
- Le taux de réponse est de loin le plus important pour les obligés qui se sentent les plus concernés par le sujet.
- A noter la divergence de position entre le collège des obligés et les collèges des délégataires, éligibles, installateurs et mandataires.
- Les obligés souhaitent maintenir un niveau d'obligation acceptable, raisonnable et atteignable selon leurs capacités tout en augmentant les bonifications et les programmes en se basant sur des études d'impact et de gisement d'économies réelles fiables.
- Les trois autres collèges ont au contraire une vision plus ambitieuse en termes d'obligation sur la P5.

Niveau d'obligation – Gisements d'économie d'énergie



Convergence du thème note /5



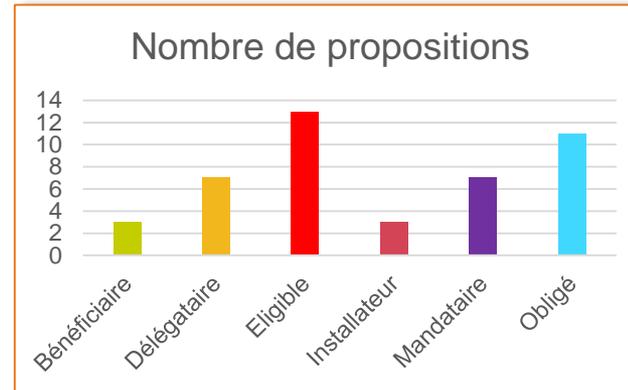
Matrice de synthèse

<u>Obligés</u>		<u>Délégataire</u>	<u>Mandataire</u>	<u>Eligibles</u>	<u>Installateur</u>
Maintenir un niveau d'obligation atteignable		Maintenir un niveau d'obligation ambitieux			
Réalité d'EE dont l'étude des gisements est identifiée et contestable	Politique de programme et bonification ambitieuse	Niveau médian ou haut de l'ADEME	Ambitions politiques énergétiques nationales	Cible de la CC : augmenter les volumes CEE par 2	

Synthèse qualitative par thème

- Synthèse des contributions
- Les acteurs ont fortement contribué sur le sujet des bonifications.
- Globalement, beaucoup sont favorables au maintien des bonifications existantes voire à l'implantation de nouvelles, du moment qu'elles soient efficaces et vertueuses. D'après leurs contributions, les bonifications apportent une vraie dynamique au marché CEE aidant les ménages les plus précaires.
- Certains acteurs pointent du doigt au contraire le fonctionnement actuel, qui échappe aux petites et moyennes entreprises locales et qui génère une perte d'efficacité du dispositif.
- Concernant de nouvelles bonifications, des contributions proposent de développer des bonifications « carbone », des bonifications sur tous les secteurs (au-delà du secteur des particuliers) et d'accentuer les bonifications sur des actions liées au bâti et à la rénovation globale.

Niveau d'obligation – Bonifications



Convergence du thème note /5



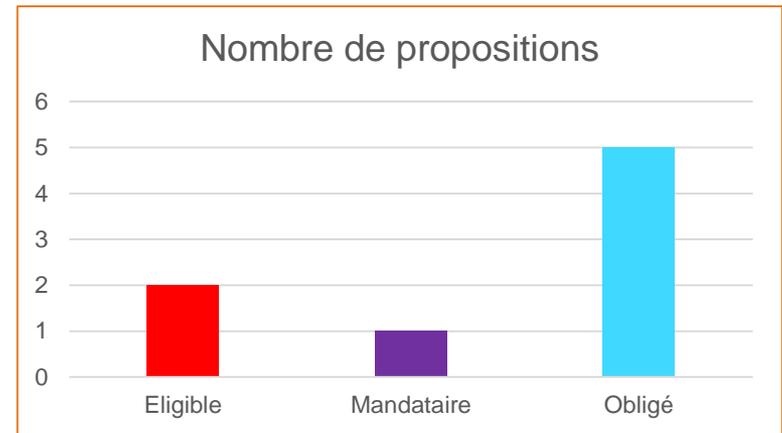
Matrice de synthèse

Maintenir/Prolonger...		Elargir/Implanter...		Limiter/Réduire...	
CPE à tous les secteurs, notamment industrie	Coop de France Lemon Energie Acasio Energie Anonyme FEDENE EFFY	Bonification carbone	CertiNergy Sytec Schneider Electric EDF	Multiplications des CDP non vertueux	CertiNergy PTRE Biovallée Anonyme Alec Pays de Rennes
CDP Isolation	Teksial EFFY Antargaz Anonyme Anonyme	CDP pour tous les secteurs	CertiNergy Anonyme		
CDP Chauffage	Teksial EFFY Antargaz Gaz de Paris Anonyme Anonyme Maksyma	CDP ITI/ITE	Teksial PTRE Biovallée Axdis Prime Crust Energie Anonyme Anonyme	<ul style="list-style-type: none"> ○ Eligibles ○ Installateurs/Fournisseurs ○ Déléataires ○ Mandataires ○ Obligés ○ Bénéficiaires 	
CDP Thermostat	Teksial EFFY Anonyme Anonyme	CDP enveloppe/rénovation globale	Teksial Alec Pays de Rennes Grand Chambéry Hespul Crust Energie Anonyme Anonyme		

Synthèse qualitative par thème

Niveau d'obligation – Programmes

- Synthèse des contributions
- Les propositions des acteurs rejoignent celles de la DGEC concernant la diminution du nombre de programmes pour maintenir seulement les programmes vertueux, efficaces et à fort enjeu politique ainsi que la prise en compte d'un plafond à déterminer pour le dimensionnement de l'obligation.
- Le taux de conversion reste un sujet sensible, les contributions abordent ce sujet sans convergence sur le mode de fixation du prix (prix fixe/indexé, prix fixé en début de programme/chaque année).



**Convergence du thème
maintien du nombre de
programmes note /5**



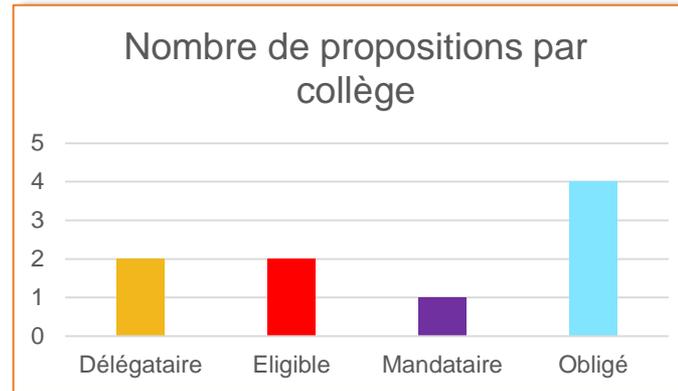
**Convergence du thème
taux de conversion
note /5**



Synthèse qualitative par thème

- Synthèse des contributions
- Les acteurs sont globalement favorables à maintenir le même niveau d'obligation CEE pour les ménages les plus précaires (en se concentrant sur la grande précarité) et le maintien de l'obligation précarité à hauteur d'un tiers de l'obligation CEE classique.
- Des contributions militent pour élargir le périmètre de la précarité énergétique afin d'accompagner les classes moyennes dans leurs travaux.

Niveau d'obligation - Précarité énergétique

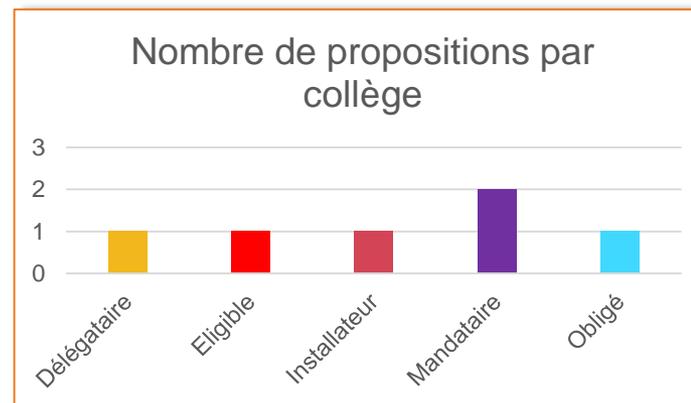


Convergence du thème note /5



- Synthèse des contributions
- Les contributions portent sur l'articulation entre le dispositif des CEE et les aides de l'état : aides ANAH et Fond chaleur.

Cumul avec autres dispositifs



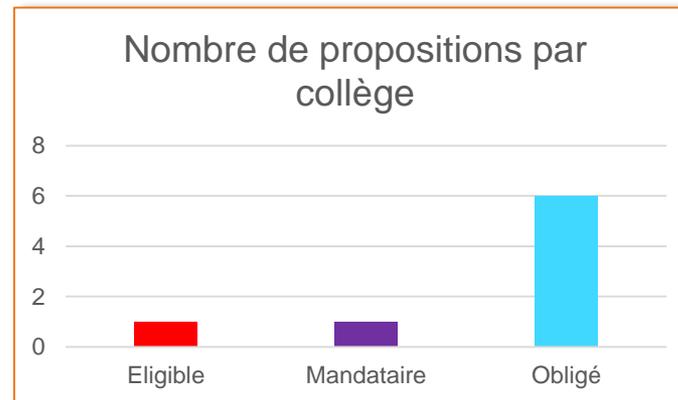
Convergence du thème note /5



Synthèse qualitative par thème

Répartition de l'obligation – Assiette

- Synthèse des contributions
- Cette thématique a été essentiellement traitée par les obligés, et ce de manière tranchée.
- Certains acteurs souhaiteraient voir les obligations appliquées pour toutes les énergies et pour tous les secteurs alors que d'autres parlent seulement de biocarburants avec prise en compte du contenu carbone ou encore ne sont pas favorables à l'extension de l'obligation portant sur les ventes d'énergie au secteur industriel.



Convergence du thème note /5



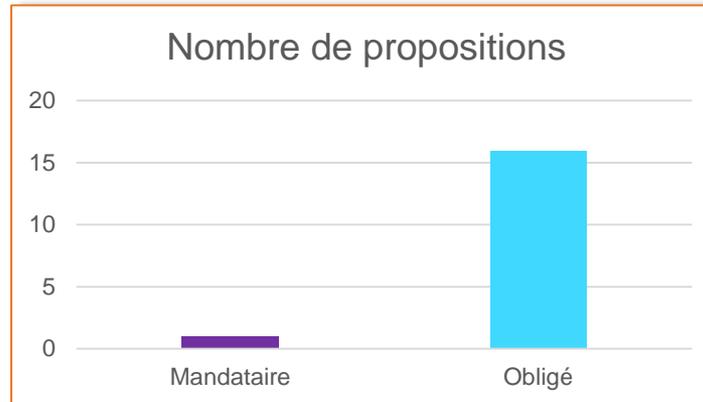
Matrice de synthèse

Extension de l'obligation	Biocarburant	Toutes les énergies	Secteur industrie
Favorable	<u>Armorine</u>	Anonyme ENI Sytec <u>Maksyma</u>	<u>Sytec</u> <u>Maksyma</u> Obligé
Non favorable	Gaz Electricité Grenoble		Anonyme EDF
	Obligés	Eligible	Mandataire

Synthèse qualitative par thème

Répartition de l'obligation – Seuils/Franchises

- Synthèse des contributions
- Les contributions des obligés concernant le seuil des obligations portent majoritairement (11 contributions sur 16) sur une diminution du seuil tout en prenant en compte les spécificités propres à chaque énergie.
- Dans le cas d'une réduction des seuils, certaines contributions mettent en avant la mise en œuvre de temps d'adaptation allant de 2 à 5 ans afin de faciliter l'entrée sur le marché de nouveaux énergéticiens.



Convergence du thème note /5



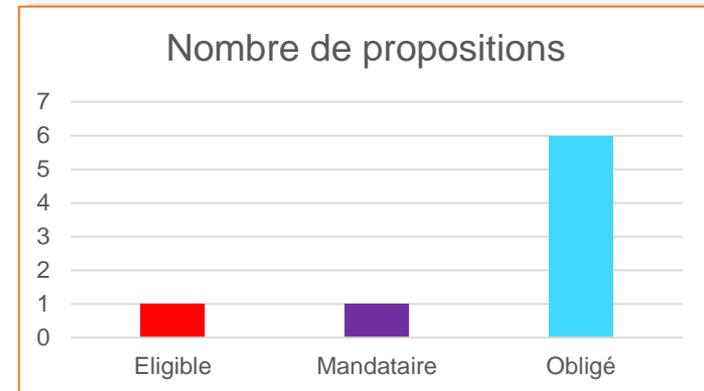
Matrice de synthèse

Seuil	Suppression	100 GWh Electricité	100 GWh Gaz naturel	100 GWh Chaleur et froid	1000 t GPL carburant	Seuil progressif
Favorable	Armorine IUP Anonyme	Gaz de Paris EDF	Gaz de Paris EDF	Gaz de Paris FEDENE EDF		Rodeo Energies
Non Favorable		GEG	GEG		Gaz de Paris	

Synthèse qualitative par thème

- Synthèse des contributions
- Certaines contributions proposent de centrer le dispositif CEE sur la réduction des consommations énergétiques, afin d'atteindre les objectifs français et européens dans le domaine de l'efficacité énergétique (cadre de l'article 7 de la directive 2012/27/UE relative à l'efficacité énergétique).
- Dans ce cas certaines contributions proposent de rester sur un ratio 75% prix et 25 % volume et d'autres de ne prendre en compte que le volume de vente des énergies.
- D'autres contributions proposent que les objectifs d'économies d'énergie et de décarbonation soient portés par l'ensemble des secteurs consommant de l'énergie à due proportion de leur contenu carbone, (hors secteur industrie exposé à la concurrence étrangère) et d'inclure le contenu carbone dans le coefficient de l'obligation afin de différencier les énergies vertes des énergie carbonées.

Coefficient d'obligation



Convergence du thème note /5



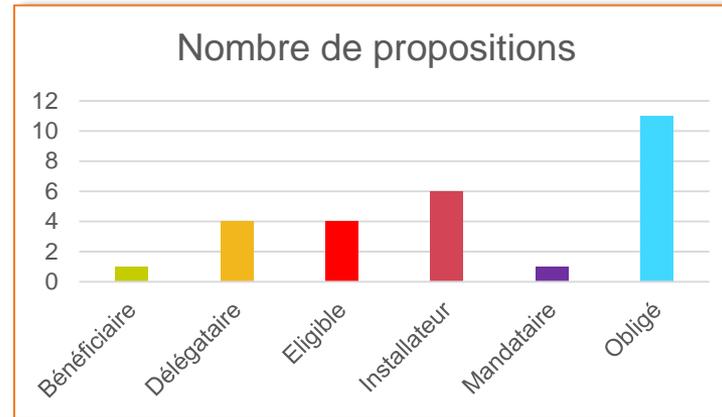
Synthèse qualitative par thème

Qualité des fiches d'opérations standardisées (FOST)*

- Synthèse des contributions
- Stabiliser les fiches (délai de validation fixe, meilleure visibilité des changements...) durant les périodes
- Améliorer le contenu des fiches par la réalisation de retour d'expérience sur les modalités opérationnelles de mise en œuvre des fiches ainsi que d'une analyse d'impact des modifications envisagées lors de révision de fiche (guide de bonne pratique, revenir au REX...).
- Focaliser les travaux sur des fiches faciles à mettre en œuvre et dont le forfait permet un effet de levier.
- Une contribution suggère d'intégrer la composante carbone dans la rédaction des fiches.
- Simplifier l'instruction des fiches, notamment en réduisant les délais d'instruction.

* 41 contributions portent sur des évolutions de contenu de FOS. Ces contributions seront traitées lors des GT sectoriels

Convergence du thème note /5



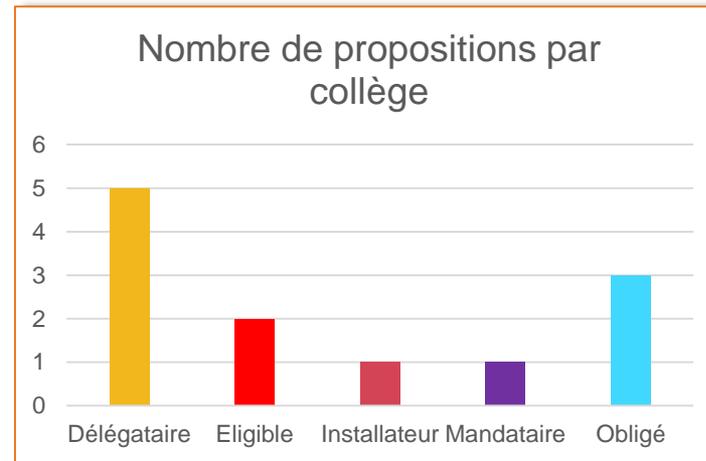
Matrice de synthèse

Qui	Stabilité des FOST	Qui	Amélioration qualité des FOST
Eligible	Informier plus en amont sur le changement des fiches	Eligible, Déléguataire, Obligé	Prendre en compte les avis des assos, syndicats, observatoire national de la rénovation énergétique, professionnels..
Obligé	Clarification des rôles de la DGEC et de l'ADEME dans le processus révision / création et participation des deux entités aux différents GTs.	Obligé	Guide rédaction des FOST (bonne pratique, point à vérifier)
Obligé	Inclure uniquement l'ATEE et l'ADEME pour la validation des FOPP	Obligé, Installateur, Mandataire	Accompagner chaque révision d'un REX sur les modalités opérationnelles de mise en œuvre de la fiche - améliorer les échanges entre les services techniques et les opérateurs de terrain pour validation de l'application de la fiche
Obligé, Installateur	Réduire le délai de validation des FOST pour réduire le temps de création (2ans aujourd'hui)	Installateur	Intégrer un coefficient de performance au calcul pour pénaliser les équipements énergivores et non vertueux
Eligible, Obligé	Eviter les évolutions de FOST en cours de période	Bénéficiaire	Intégrer le carbone dans les fiches CEE : actions cohérentes entre l'efficacité énergétique et les émissions de gaz à effet de serre.
Eligible	Suppression des FOST dont l'aide est à peine supérieur au cout de montage du dossier	Installateurs	Privilégier les produits présentant des performances vérifiées par tierce partie indépendante accréditée selon la norme NF EN ISO/CEI 17065 par le Cofrac ou équivalent.
		Déléguataire	Dans « Conditions de délivrance », ajouter les précisions se trouvant dans les fiches explicatives, ainsi que les règles de l'art applicables et la mention des normes et autres documents en vigueur

Synthèse qualitative par thème

Opérations Spécifiques

- Synthèse des contributions
- Ce thème n'a été abordé par la DGEC qu'au travers des Lignes Directrices.
- Les opérations spécifiques sont d'après l'ensemble des acteurs complexes à monter et présentent trop d'incertitudes, ce qui décourage leurs déploiements. Ces opérations spécifiques représentent un potentiel d'économies d'énergie non exploité.
- Une meilleure clarté sur le processus de montage de dossier ainsi qu'une transparence et une communication sur les opérations effectuées sont attendues pour permettre la mise en œuvre d'opérations spécifiques ambitieuses.
- Deux contributions suggèrent que les opérations spécifiques puissent être pré-validées (à minima la méthode et les hypothèses de calcul) afin de réduire les incertitudes dans l'instruction des dossiers.



Convergence du thème note /5

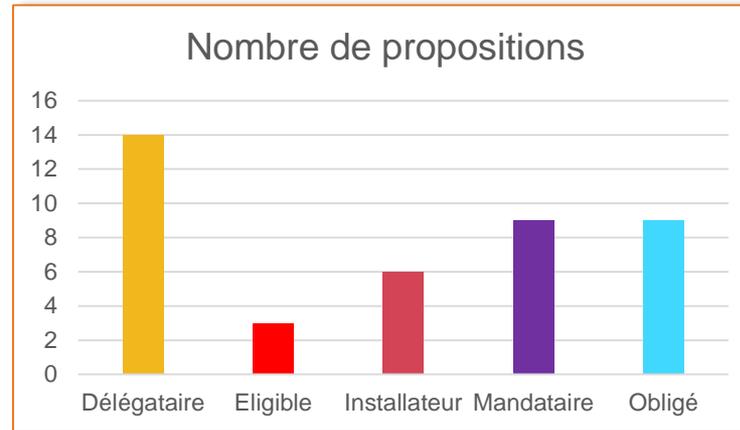


Matrice de synthèse

Amélioration de la complexité des opérations spécifiques				
Transparence et communication			Simplification et clarification du processus de montage de dossier	
Rendre publique les opérations validées pour la reproductibilité	Créer un GT ou un COPIL dédié	Créer une FAQ	Accélérer la mise en place de LDH	Séparation des phases techniques/administratives : pré-validation
			Faciliter l'utilisation du leasing	Augmenter les volumes CEE par 2

Synthèse qualitative par thème

Politique de contrôles



Convergence du thème note /5



Matrice de synthèse

- Permettre aux collectivités d'impliquer les acteurs locaux compétents non COFRAC
 - Faire valider l'octroi des CDP par un conseiller FAIRE ou un opérateur ANAH, étant agréé conjointement par l'ANAH et FAIRE
 - Permettre aux demandeurs CEE, BET, et organismes COFRAC d'effectuer certains contrôles ou obligation de vigilance

Déléguant

- Définir les taux de contrôle minimum (selon la capacité)
 - Checklist réglementaire avec référentiels de contrôle coconstruite avec PNCEE, COPREC, FABRICANTS... pour chaque fiche
 - Prendre ou recevoir des photos des chantiers
 - Aligner COPREC sur les attentes du PNCEE en matière de rapports de synthèse + harmoniser tous

Impliquant la filière contrôle

Améliorer les contrôles en ...

Informant

- Publier la liste des entreprises habilitées à faire ces contrôles
 - Informer sur les arnaques
 - Base de données sur le site MTES et/ou FAIRE des conformités des sociétés en matière d'équipement et de réalisation : « Name & Shame »
 - Informer sur les motifs des refus des dossiers déposés

Renforçant

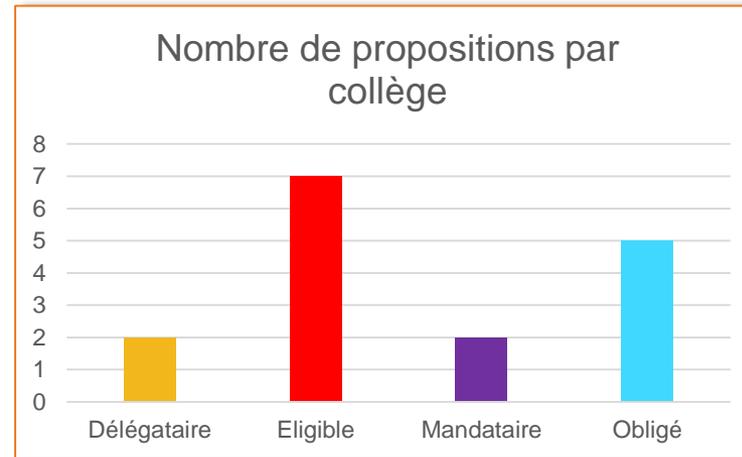
- Ajouter un contrôle sur plus de fiche voire ajouter une obligation de mesure
 - Le développer dans le secteur industrie
 - Renforcer les sanctions pour les non-respects des règles pour les installateurs et pour les organismes accrédités (perte de certification...)
 - Publier des sanctions pour motifs clairs
 - Exiger la qualification RGE pour des travaux pour des personnes morales
 - Permettre les acomptes pour sécuriser l'appel à des entreprises sérieuses

- Synthèse des contributions
- Cette thématique a généré une quarantaine de contributions démontrant, s'il en est, la sensibilité qu'ont les acteurs aux problèmes liés aux contrôles.
- Les propositions autour de l'information sur les fraudes, de la délégation des contrôles, de leur renforcement et du rôle à jouer de la filière contrôle sont multiples.
- Les objectifs des contributions portent sur :
 - L'amélioration de la qualité des travaux et son encadrement pour l'objectif de rénovation énergétique ;
 - La lutte contre la fraude – ne pas faire « payer » les conséquences aux bénéficiaires/particuliers ;
 - Le maintien de la crédibilité du dispositif ;
 - L'augmentation de la visibilité sur toute la chaîne de valeur pour une amélioration continue.

Synthèse qualitative par thème

Modalités Programmes

- Synthèse des contributions
- Les éligibles prônent plus de transparence et de visibilité des programmes pour pouvoir prendre en compte les acteurs locaux et pour permettre aux collectivités d'avoir le temps d'appréhender et mettre en place les programmes dans leurs politiques territoriales.
- La notion d'équité dans le choix des financeurs de programme remonte plusieurs fois dans les contributions des obligés ainsi que la transparence dans l'attribution des programmes aux financeurs.
- Enfin, le choix des programmes doit être efficient et il semblerait souhaitable de conserver le droit à l'innovation afin d'explorer de nouveaux champs d'économies d'énergie.



Convergence du thème note /5



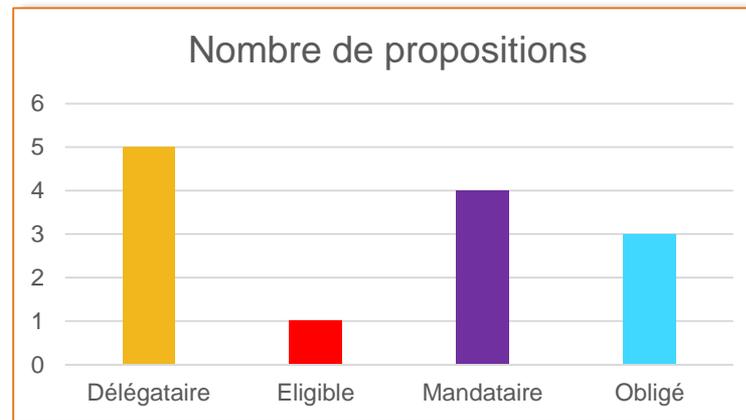
Matrice de synthèse

Accès au financement équitable et transparence	Laisser la place à l'innovation	Intégration des dispositions dans l'arrêté modalité	Publication d'un guide	Reporting
Armorine Antargaz UIP GEG Auvergne Rhone Alpes Anonyme	Auvergne Rhone Alpes Sonergia	Auvergne Rhone Alpes	Auvergne Rhone Alpes	Auvergne Rhone Alpes Certinergy
○ Obligés	○ Eligibles	○ Mandataires	○ Délégataires	

Synthèse qualitative par thème

Délégation

- Synthèse des contributions
- Les contributions sont globalement favorable aux propositions faites par la DGEC sur le maintien des règles de la 4ème période pour la 5ème période et au renforcement qualitatif des conditions d'accès au statut de délégataire permettant de rendre compte du professionnalisme, de l'intégrité et de la probité de ces acteurs et de leurs dirigeants
- Une contribution interroge le volumes minimums de délégation partielle de l'obligation (1TWhc) trop élevés pour les petits acteurs.



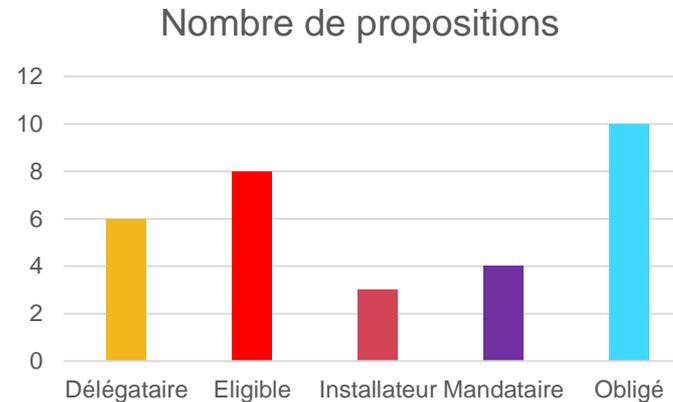
Convergence du thème note /5



- Synthèse des contributions
- Deux sujets phares sont abordés :
 - Le seuil de dépôt des dossiers CEE sous EMMY. Les six collèges proposent d'abaisser le seuil de 50 GWhc ou d'augmenter les dérogations annuelles.
 - Le délai de dépôt des dossiers CEE sous EMMY. Certains acteurs souhaitent voir augmenter le délai de 12 mois des dépôts des dossiers ou alors spécifient ne pas le voir le diminuer. Au contraire le collège délégataire souhaiterait plutôt réduire ce délai.
- D'autres sujet sont abordés comme l'identification de l'ensemble de la chaîne d'intermédiaire dans EMMY (dans le cas d'annulation de dossier CEE), une amélioration de la réactivité de EEX dans le cadre de la mise à jour du catalogue de fiche, une amélioration du reporting d'EMMY, l'identification de doublon au dépôt des dossiers

Synthèse qualitative par thème

Dépôt sous EMMY



Convergence du thème note /5



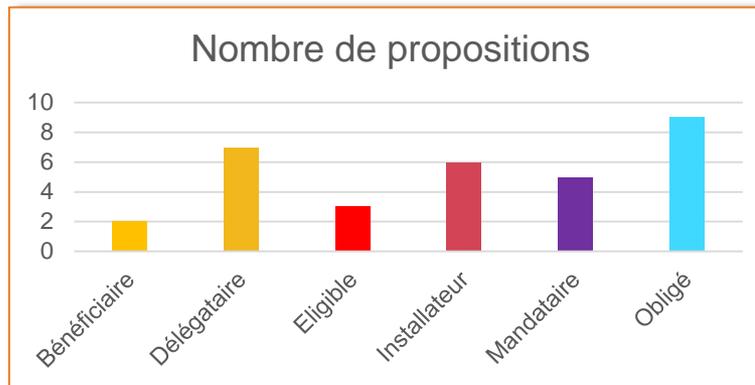
Matrice de synthèse

Seuil de dépôt (GWhc) \ Délai de dépôt (mois)	18	12	9	6
10		Armorine		
20		Alec pays de rennes Gaz electricité de grenoble		GEO PLC
30	Auvergne Rhone Alpes Ener Amorce	Acasio Energie		
40				
<50		Antargaz Anonyme Maksyma		
50			Anonyme	
	o Eligibles	o Obligés	o Délégataires	o Mandataires

- Synthèse des contributions
- Différents sujets ont été abordés concernant le dépôt des dossiers CEE sous EMMY.
- Le sujet principal où les six collèges sont en phase est la dématérialisation des dossiers CEE et l'ouverture à la signature électronique pour toutes les pièces des dossiers CEE. En effet, d'après les acteurs, la crise du Covid-19 a révélé une gestion papier administrative non adaptée face à ce type d'impératif.
- Les adhérents proposent différentes solutions pour une gestion numérique sécurisée sans impact sur la qualité des dossiers.
- Les objectifs de cette proposition étant :
 - Simplifier la démarche administrative ;
 - Diminuer l'impact sur l'environnement ;
 - Diminuer la lenteur administrative – fluidifier les délais de traitement ;
 - Diminuer les coûts et les ressources ;
 - Fluidifier les délais de livraison et limiter les problèmes postaux.

Synthèse qualitative par thème

Dossiers CEE



Convergence du thème note /5



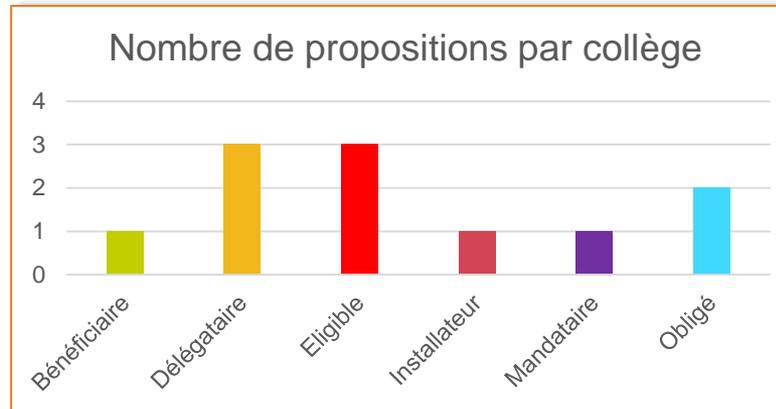
Matrice de synthèse

Quoi \ Pour quoi	AH	Dossier CEE complet	Pièces administratives à archiver	Opération inférieure à un certain montant	Décision de délivrance des CEE
Dématérialisation	Armorine ENI	Schneider Electric Territoire d'énergie Drome Teksial Loris ENR Crust Energie Anonyme	Teksial Loris ENR ENI		GEO PLC
Signature électronique	Antargaz GEG Acio energie	Loris ENR GEO PLC Crust Energie Maksyma EDF	ORA Loris ENR Maksyma	ENI	
Copie des originaux	Antargaz				
Suppression	SDE 07				
	o Eligibles	o Installateurs/Fournisse	o Délégataires	o Mandataires	o Obligés

Synthèse qualitative par thème

Mobilisation des acteurs

- Synthèse des contributions
- Sur cette thématique, les quelques propositions (11 contributions) sont essentiellement la mise en place de formation ou actions d'information sur le dispositif CEE auprès des différentes parties prenantes du dispositif.
- Trois contributions portent sur l'encadrement du statut de mandataire.



Convergence du thème note /5



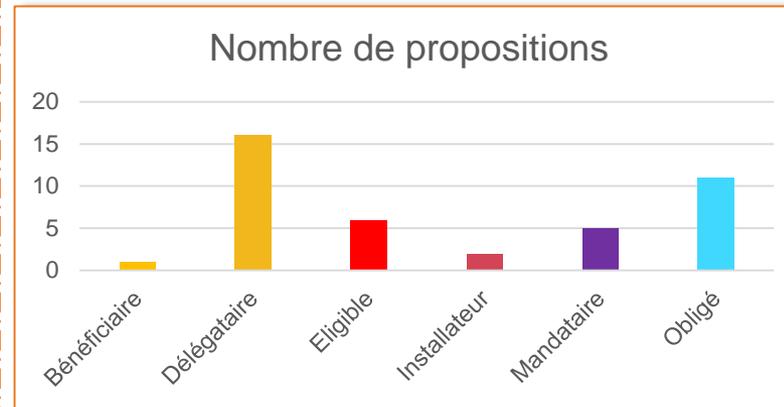
Illustration des propositions

Thème	Collège	Objectif
Formation ou information obligatoire des installateurs à la constitution des dossiers CEE et le suivi des évolutions réglementaires par les Obligés / Déléгатaires / Mandataires	Installateurs	Eviter que les installateurs ne se détournent d'un dispositif aujourd'hui plus complexe que compétitif.
Instituer des actions d'information ou de formations pour les TPE/PME, chefs d'entreprise, bénéficiaires et petites communes sur le dispositif CEE par des acteurs compétents.	Eligibles Déléгатaires Bénéficiaire	Les impliquer/les prendre en compte pour les inciter à s'inscrire dans une démarche de demande CEE - adapter les pratiques des artisans locaux à la valorisation des CEE - assurer la cohérence entre les aides CEE et les aides territoriales aux communes
Encadrer le statut de mandataire et inscrire l'identité des mandataires dans un registre public	Mandataire Déléгатaire Obligé	Clarifier le paysage des mandataires. Réduire la fraude. Améliorer la traçabilité et la lisibilité du dispositif
Nécessité d'une ouverture des travaux de l'ATEE à l'ensemble des parties prenantes.	Obligé	

Synthèse qualitative par thème

Information / gouvernance

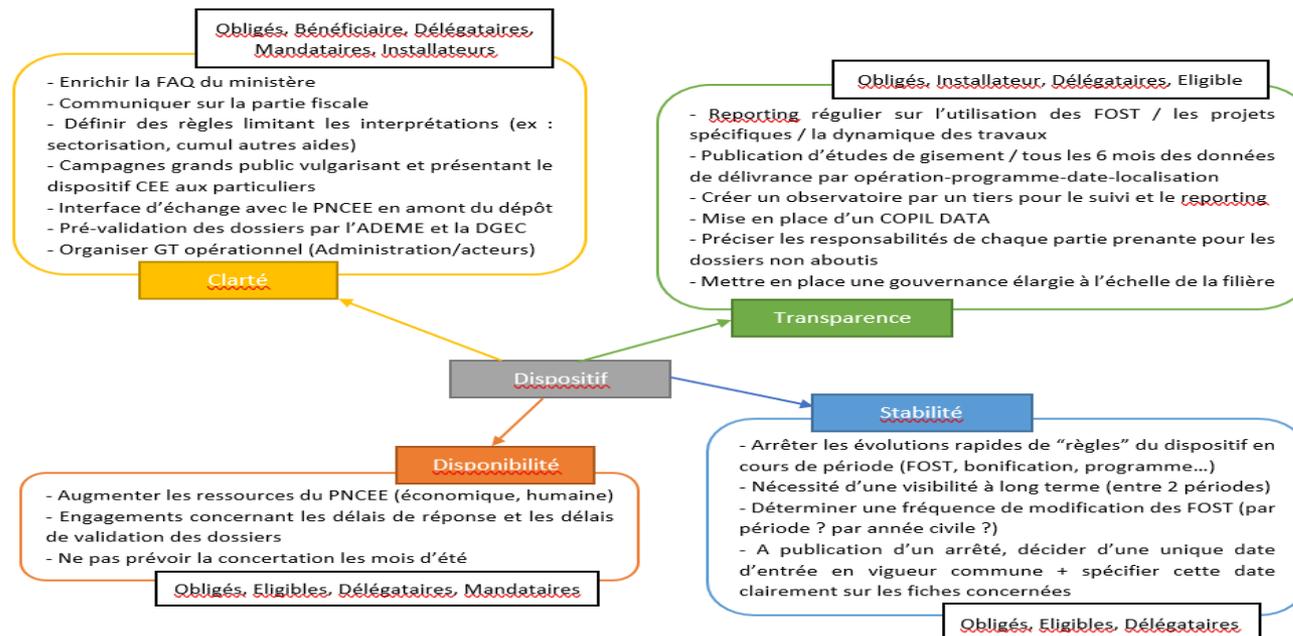
- Synthèse des contributions
- En ce qui concerne cette thématique, afin d'avoir une meilleure visibilité du dispositif tant sur des sujets réglementaires que techniques et d'améliorer la communication entre les différentes parties prenantes, les acteurs ont utilisé un vocabulaire commun tournant autour de la transparence, de la stabilité, de la visibilité, de la clarté, et de la disponibilité.



Convergence du thème note /5



Illustration des propositions





En conclusion, à quoi ressemblera la 5^{ème} période ?

- ❖ Une obligation en hausse par rapport à la P4 :
 - +20 à 25% dans les hypothèses ADEME,
 - X 3 ou X 4 dans les propositions de la convention citoyenne pour le climat
- ❖ La prise en compte d'une composante CO₂ : faire dialoguer la PPE et la SNBC ?
- ❖ Une durée de 4 ans et plus ? Un tunnel d'obligation pour la P6/P7?
- ❖ Des seuils de franchise à la baisse;
- ❖ Des bonifications et des programmes pour faire levier sur la production au cas où la production ne serait pas au RDV;
- ❖ Plus de qualité dans la rédaction des Fiches;
- ❖ Plus de contrôles;
- ❖ Une gouvernance orientée vers plus de concertation et de collaboration?

Programme

09H00 - Accueil - Introduction et objectifs de la journée

Pascal DUMOULIN – Vice-Président, ATEE Hauts de France, Groupe NORD-PAS DE CALAIS

09h10 - Le contexte régional de l'efficacité énergétique

Herminie DE FREMINVILLE – ADEME Hauts de France ATEE

09h40 – Point sur la 4^{ème} période CEE et impact de la crise sanitaire.

Grégory CHEDIN – ADEME - Coordinateur CEE

Julie PISANO – ATEE – Club CEE

10h40 - Concertation pour la 5^{ème} période :

❖ Retour sur les études « évaluation du dispositif CEE » et « étude gisements »

Grégory CHEDIN – ADEME - Coordinateur CEE

❖ Retour sur les propositions d'évolutions du dispositif CEE des adhérents ATEE

Marc GENDRON – ATEE – Délégué Général du Club CEE



11h40 - La place des CEE dans le plan de relance post covid.

❖ La rénovation énergétique

Marc GENDRON – ATEE – Délégué Général du Club CEE

❖ Le plan de relance industrie

Grégory CHEDIN – ADEME - Coordinateur CEE

12h15 – Conclusion

Plan de relance – Rénovation énergétique

Sur 100 M€ du plan de relance, 7,5 Md€ seront consacrés à la rénovation énergétique au travers de 3 priorités :

- ➔ Place le bâtiment au cœur des priorités : soutenir le secteur du bâtiment ;
- ➔ Contribuer aux économies d'énergie et à la réduction des émissions de gaz à effet de serre ;
- ➔ Renforcer le soutien aux publics fragiles, particulièrement vulnérables aux crises et à leurs effets.

- 2 Md€ pour les logements privés
- 500 M€ pour le parc social
- 200 M€ pour le parc tertiaire des TPE/PME
- 4 Md€ pour la rénovation des bâtiments publics de l'Etat et des collectivités (hors hôpitaux et EHPAD inclus dans le Ségur / volet cohésion sociale)
- + 650 M€ pour les projets vertueux de construction des collectivités
- + 100 M€ pour les personnes en situation de grande précarité

Plan de relance – rénovation énergétique

Un plan en cohérence avec les actions déjà engagé depuis 2017 notamment les actions CEE :

- ➔ Simplification du paysage des aides : transformation du CITE en MaPrimeRénov ; simplification de l'Eco-PTZ ;
- ➔ Amélioration du parcours usager : marque FAIRE et www.faire.gouv.fr ; refonte et opposabilité du DPE ;
- ➔ Renforcement de l'accompagnement des ménages : mise en place du programme « service d'accompagnement pour la rénovation énergétique » (SARE) ;
- ➔ Obligation pour les bâtiments tertiaire (« décret tertiaire »)
- ➔ Soutien aux collectivités qui rénovent leurs bâtiments (Subventions de la DSIL, prêt de la Banque des Territoires, programme ACTEE d'accompagnement du parcours des collectivités)
- ➔ Lutte contre la fraude : contrôles renforcés ; interdiction du démarchage téléphonique ;
- ➔ Montée en compétence de la filière : consolidation du label RGE ;
- ➔ Mobilisation et animation de la filière
- ➔ Traduction des propositions de la Convention Citoyenne pour le Climat (CCC)

PLAN DE RELANCE : DÉCARBONATION DE L'INDUSTRIE

1, 2 Md€ pour 2020 – 2021 – 2022



- **En 2020**, 200 M€ dont 100 M€ pour le soutien à l'efficacité énergétique et d'éventuels projets d'adaptation des procédés ainsi que 100 M€ pour le soutien à la chaleur décarbonée.
- **Pour 2021 et 2022**, 1 milliard d'euros seront engagés pour le soutien à l'efficacité énergétique, à l'adaptation des procédés et à la chaleur bas carbone dans l'industrie.

Plan de relance – Industrie

➔ Un **soutien à l'efficacité énergétique** et à l'adaptation des procédés (notamment leur électrification) des entreprises industrielles

➔ Un **soutien à la chaleur bas-carbone** des entreprises industrielles

Exemples:

- Projet de conversion d'une **chaudière charbon** ancienne pour la production de chaleur à une **installation neuve biomasse** neutre en carbone et plus efficace énergétiquement (économies potentielles de l'ordre de plusieurs dizaines de milliers de tonnes de CO₂/an) ;
- Remplacement **de réchauffeurs industriels** plus efficaces énergétiquement (économies potentielles de l'ordre de 3.000 t de CO₂/an) ;
- **Pompes à chaleur pour des procédés industriels.**



Le Fonds Décarbonation Industrie **dès 2020**

Les dispositifs déjà ouverts

1. Efficacité énergétique :

Appel A Projets (AAP) IndusEE: aide à l'investissement (CAPEX > 3 M€) ;

Clôture le 20 Octobre

Lancement d'un dispositif de soutien en guichet pour des projets de moindre ampleur et plus standardisés, sur la base d'une liste d'équipements éligibles.

2. Évolution des procédés au service de la décarbonation : Électrification, nouveaux usages matières, ...

Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) IndusDECAR pour configurer un AAP en 2021

Clôture le 9 novembre

Aide à l'investissement en gré à gré pour les projets suffisamment aboutis dès 2020

3. Production de chaleur bas carbone :

Appel A Projets AAP BCIAT : Aide CAPEX et OPEX

Clôture le 20 Octobre

Projet d'AMI CSR : Aide CAPEX et OPEX

Les références

Les Guides ADEME

[Guide Collectivités](#)

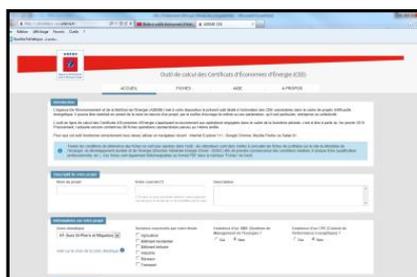


[Guide Entreprises](#)



Le calculateur CEE (web):

<http://calculateur-cee.ademe.fr/>



<https://www.ademe.fr/actualisation-letude-gisement-certificats-deconomie-denergie-2021-2030>

<https://www.ademe.fr/evaluation-dispositif-certificats-deconomie-denergie>

Le site du club CEE de l'ATEE: <http://atee.fr/c2e>



Le site d'AMORCE : <https://amorcerce.asso.fr/boite-a-outils-energie-certificats-d-economies-d-energie>



Merci pour votre attention

m.gendron@atee.fr
j.pisano@atee.fr
gregory.chedin@ademe.fr